

PARTIE III
Chapitre 5

La pauvreté dans les pays de l'OCDE : évaluation fondée sur la mesure statique du revenu*

Les taux de pauvreté ont augmenté au cours des dix dernières années, en particulier chez les enfants et les personnes d'âge actif. Cette hausse tient pour l'essentiel à une redistribution plus limitée en faveur des individus se trouvant au bas de l'échelle des revenus. Du fait de cette évolution, le risque de pauvreté s'est déplacé des personnes âgées vers les jeunes. Bien que le travail soit un rempart très efficace contre le risque de pauvreté, la plupart des individus pauvres appartiennent à des ménages ayant des revenus d'activité.

* Ce chapitre a été rédigé par Michael Förster et Marco Mira d'Ercole, Division des politiques sociales de l'OCDE.

Introduction

Les préoccupations suscitées par les inégalités de revenu revêtent une importance toute particulière lorsqu'elles concernent les personnes se trouvant dans la partie basse de la distribution des revenus. Cela reflète à la fois la volonté commune à tous les gouvernements des pays de l'OCDE de lutter contre la pauvreté sur leur territoire et le fait que, malgré la multitude de facteurs qui influent sur le bien-être des individus, le revenu des ménages reste le moyen le plus évident pour déterminer si des personnes risquent de passer sous le niveau de vie minimum jugé acceptable dans chaque pays. Bien que ces normes minimales diffèrent suivant les pays et portent l'empreinte des traditions nationales ainsi que du processus politique de chacun d'eux, une évaluation comparative des performances des pays à partir de seuils communs arbitraires permet de dégager, dans le domaine de la pauvreté, des caractéristiques qui sont communes à tous les pays de l'OCDE et d'autres qui les différencient.

Nous présentons dans ce chapitre des données concernant la pauvreté qui sont fondées sur une mesure du revenu annuel des ménages à un moment donné. La pauvreté est évaluée par rapport au revenu d'une famille type de la classe moyenne dans chaque pays, mais aussi à partir de mesures reflétant les gains absolus de revenu des personnes se trouvant au bas de la distribution. Après avoir décrit le niveau et l'évolution de différentes mesures de la pauvreté concernant l'ensemble de la population, nous examinons dans ce chapitre le cas des individus d'âge actif, des enfants et des personnes âgées, afin de déterminer comment les risques de pauvreté se sont déplacés entre ces groupes et de cerner les facteurs qui contribuent le plus à ces risques. Nous examinons ensuite la contribution des transferts publics et des impôts sur les ménages à la réduction de la pauvreté dans chaque pays et effectuons une décomposition simple des différents facteurs des variations des taux de pauvreté des ménages dont le chef est d'âge actif, d'une part, et dont le chef a atteint l'âge de la retraite, d'autre part. Si un certain nombre de faits saillants, résumés en conclusion, ressortent de cette analyse, leur robustesse pâtit de problèmes de mesure qui sont particulièrement aigus au bas de l'échelle des revenus. Ces caractéristiques des données utilisées expliquent les fortes différences observées entre les estimations de la pauvreté présentées dans diverses études pour quelques pays (voir le tableau 5.A2.1 de l'annexe). En outre, puisqu'une forte proportion de la population de chaque pays a un niveau de revenu proche des seuils utilisés ici, de très faibles variations de leur revenu peuvent parfois entraîner d'amples fluctuations des mesures de la pauvreté¹.

Niveau et évolution de la pauvreté monétaire globale

Pauvreté monétaire relative

Un point de départ naturel pour évaluer les caractéristiques de la pauvreté monétaire dans divers pays de l'OCDE réside dans le niveau d'indicateurs synthétiques, reposant sur des seuils définis par différentes proportions du revenu disponible médian par unité de

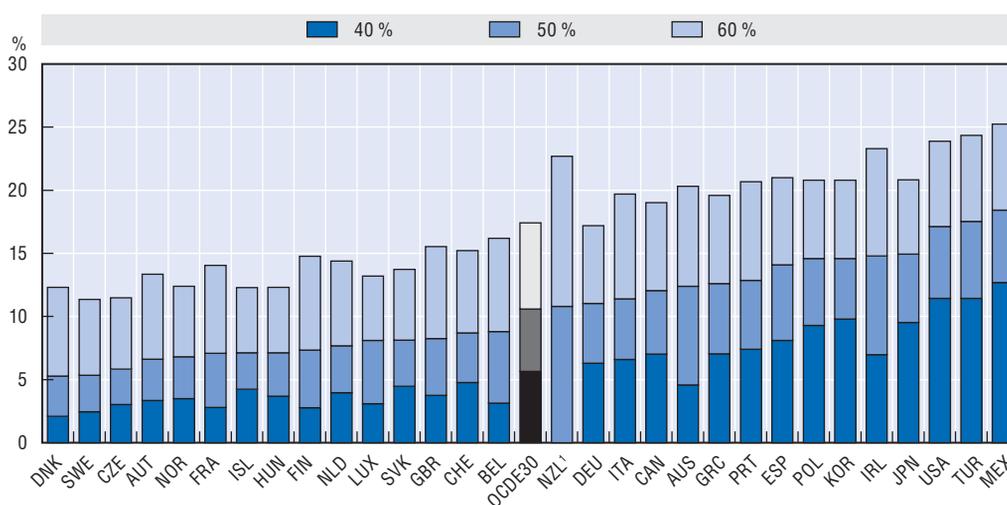
consommation. Le graphique 5.1 illustre un indicateur très couramment utilisé – le taux de pauvreté, c'est-à-dire la proportion de la population de chaque pays ayant un revenu inférieur à 40 %, 50 % ou 60 % du revenu médian² – les pays étant classés (par ordre croissant) en fonction du niveau de cet indicateur au seuil de 50 %. Les valeurs « absolues » de ces seuils (exprimées en monnaie nationale et en dollars des États-Unis à parité de pouvoir d'achat) sont indiquées dans le tableau 5.A2.1 de l'annexe.

Au milieu des années 2000, environ 6 % de la population des 30 pays de l'OCDE disposaient d'un revenu par unité de consommation inférieur à 40 % du revenu médian, cette proportion atteignant 11 % lorsque le seuil est fixé à 50 % du revenu médian, et aux alentours de 17 % au seuil de 60 % du revenu médian. On relève de fortes disparités entre pays pour cette mesure de la pauvreté monétaire – qui varie suivant les pays de 2 % à 13 % au seuil de 40 %, de 5 % à 18 % au seuil de 50 %, et de 11 % à 25 % au seuil de 60 %. Ces disparités restent significatives même après exclusion des valeurs se trouvant aux deux extrémités de la distribution³. La dispersion des pays (mesurée par l'écart type) augmente avec le seuil utilisé.

Malgré de très nets écarts absolus entre les taux de pauvreté suivant le seuil utilisé, les classements des pays établis à partir des trois mesures restent remarquablement cohérents⁴. Les taux de pauvreté relative les plus bas sont toujours observés, indépendamment du seuil utilisé, au Danemark, en République tchèque et en Suède, tandis que les plus élevés sont systématiquement ceux des États-Unis, de la Turquie et du Mexique. Les taux de pauvreté sont inférieurs à la moyenne dans tous les pays nordiques et dans plusieurs autres pays d'Europe continentale, et supérieurs à la moyenne dans les pays d'Europe du Sud, ainsi qu'en Irlande, au Japon et en Corée. En Autriche, au Danemark,

Graphique 5.1. Taux de pauvreté relative pour différents seuils de revenu, milieu des années 2000

Taux de pauvreté relative aux seuils de 40 %, 50 % et 60 % du revenu médian



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457438022381>

Note : Le taux de pauvreté est la proportion d'individus dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à 40 %, 50 % ou 60 % du revenu médian de l'ensemble de la population. Les pays sont classés, de gauche à droite, par ordre croissant en fonction du taux de pauvreté monétaire calculé au seuil de 50 % du revenu médian. La mesure du revenu utilisée est celle du revenu disponible des ménages par unité de consommation (c'est-à-dire corrigé en fonction de la taille du ménage).

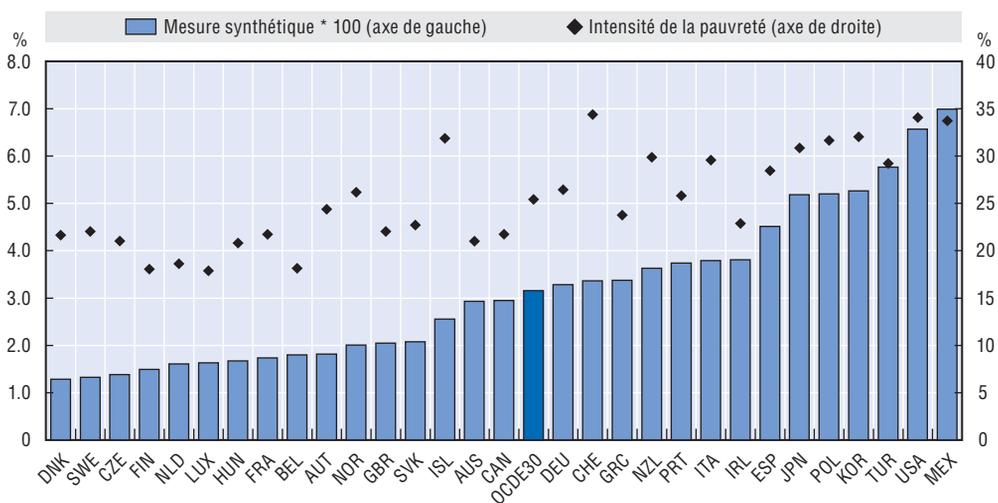
1. Le taux de pauvreté au seuil de 40 % n'est pas disponible pour la Nouvelle-Zélande.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en Suède, la proportion de personnes dont le revenu est compris entre 50 % et 60 % du revenu médian est au moins aussi élevée que la proportion d'individus se trouvant en deçà de la moitié du revenu médian, tandis qu'en Corée, aux États-Unis, au Japon, au Mexique, en Pologne et en Turquie, cette proportion est nettement plus faible (moins de 30 %). L'utilisation du seuil de revenu le plus élevé se traduirait donc par une hausse du taux de pauvreté plus marquée pour le premier groupe de pays que pour le second.

Le taux de pauvreté n'est qu'un indicateur parmi d'autres de la pauvreté dans chaque pays (qui correspond à sa fréquence). Un autre indicateur important est l'ampleur de l'écart entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté, mesuré en pourcentage de ce seuil (ce qu'on appelle l'« intensité de la pauvreté »). Cette intensité (illustrée par un losange dans le graphique 5.2) est de 29 % en moyenne pour l'ensemble de la zone OCDE, sachant qu'elle varie de 20 % environ en Belgique, en Finlande, au Luxembourg et aux Pays-Bas à près de 40 % aux États-Unis, au Mexique et en Suisse⁵. En général, les pays aux taux de pauvreté les plus bas sont également ceux qui affichent les intensités de la pauvreté les plus faibles, mais la corrélation est assez ténue (0.60) et l'on relève plusieurs exceptions : l'Islande, la Norvège et plus particulièrement la Suisse conjuguent des taux de pauvreté inférieurs à la moyenne et des intensités de la pauvreté plus élevées que la moyenne, tandis que l'Australie, le Canada, la Grèce et l'Irlande se caractérisent à la fois par des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne et des intensités inférieures à la moyenne. Un indicateur synthétique de la pauvreté (représenté sous forme de barres dans le graphique 5.2) – intégrant à la fois la proportion de pauvres dans chaque pays et l'écart qui sépare leur revenu du seuil de pauvreté – s'établissait aux alentours de 3 %, en moyenne, au milieu des années 2000, et variait entre 1.3 % au Danemark et 7 % au Mexique⁶.

Graphique 5.2. Intensité de la pauvreté et indicateur synthétique de la pauvreté monétaire, milieu des années 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457458701276>

Note : L'intensité de la pauvreté (indiquée sur l'axe de droite) est égal à l'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres, exprimé en pourcentage de ce seuil. L'indicateur synthétique (dont la valeur se lit sur l'axe de gauche) est le produit du taux de pauvreté par l'intensité de la pauvreté. Les pays sont classés (de gauche à droite) par ordre croissant en fonction de l'indicateur synthétique de pauvreté. Les données portent sur le milieu des années 2000 pour tous les pays hormis le Canada (2000). La mesure de revenu utilisée est celle du revenu disponible des ménages par unité de consommation (c'est-à-dire corrigé en fonction de la taille du ménage).

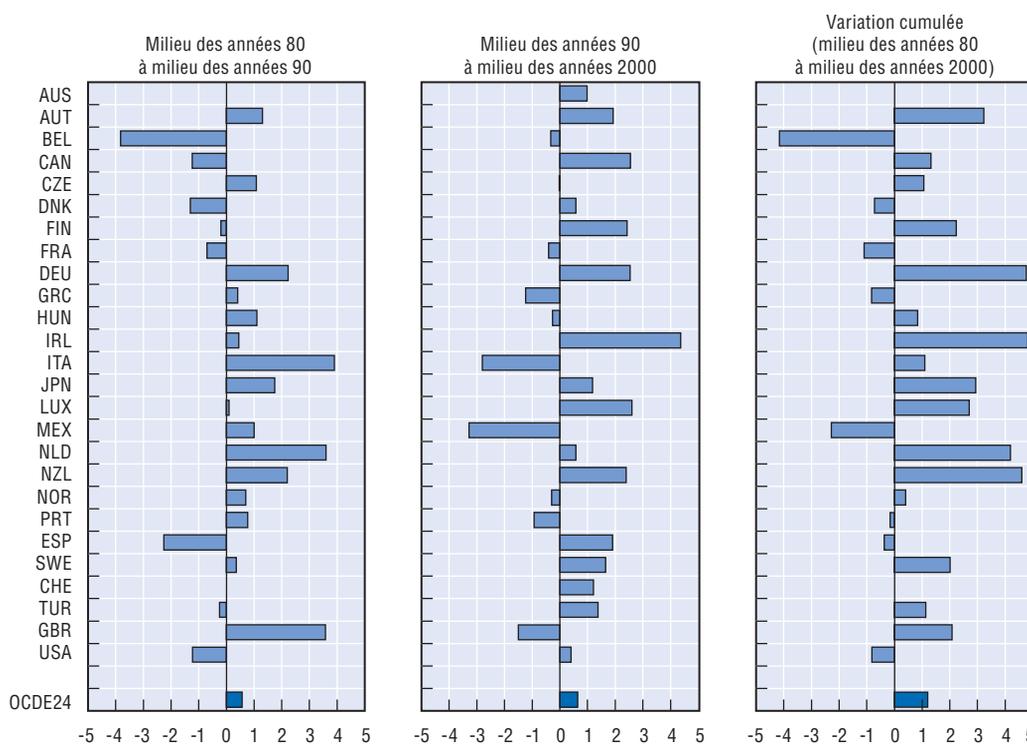
Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Les variations des taux de pauvreté, calculés au seuil de 50 % du revenu médian, depuis le milieu des années 80 mettent en évidence plusieurs faits saillants.

- Du milieu des années 80 au milieu des années 90 (graphique 5.3, partie gauche), la moyenne simple des taux de pauvreté de 24 pays de l'OCDE a augmenté de 0.6 point de pourcentage. Des hausses plus importantes (2 à 4 points) ont été enregistrées en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, tandis qu'en Belgique et en Espagne, les taux de pauvreté ont connu des baisses d'une ampleur similaire⁷.
- Au cours de la décennie allant du milieu des années 90 au milieu des années 2000 (partie centrale), les taux de pauvreté ont de nouveau augmenté dans une majorité de pays, le taux moyen des 24 pays de l'OCDE considérés augmentant légèrement de 0.6 point pour atteindre près de 11 % de la population. Cette hausse s'est inscrite dans le prolongement des tendances antérieures dans le cas de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Irlande, du Japon, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande et de la Suède, tandis qu'elle a remis en cause les progrès accomplis antérieurement au Canada, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis et en Finlande. Au cours de ces dix années, seuls la Grèce,

Graphique 5.3. Évolution des taux de pauvreté

Variation en points de pourcentage du taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du revenu médian, sur plusieurs périodes



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457531133408>

Note : Dans la partie gauche du graphique, les variations du taux de pauvreté concernent la période allant de 1990 environ au milieu des années 90 pour la Hongrie, le Portugal et la République tchèque; il n'y a pas de données disponibles pour l'Australie et la Suisse. Dans la partie centrale du graphique, les variations du taux de pauvreté concernent la période allant du milieu des années 90 à 2000 environ pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (ERCV), n'étant pas comparables avec celles des années antérieures), et la période allant de 2000 à 2005 s'agissant de la Suisse. L'agrégat OCDE24 désigne la moyenne simple des variations de 24 pays de l'OCDE sur l'ensemble de la période considérée (tous les pays indiqués ci-dessus étant pris en compte hormis l'Australie et la Suisse).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

l'Italie, le Mexique et le Royaume-Uni ont vu leur taux de pauvreté reculer d'environ 1 point ou plus.

- Sur toute la période allant du milieu des années 80 au milieu des années 2000, le taux de pauvreté a augmenté dans deux tiers des pays de l'OCDE (les exceptions étant la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, le Mexique et le Portugal). Les hausses les plus fortes ont été enregistrées par l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède (à partir d'un niveau relativement bas) ainsi que par l'Irlande et le Japon (à partir d'un niveau relativement élevé). Si l'on considère l'ensemble des 24 pays de l'OCDE pour lesquels des données étaient disponibles, la hausse cumulée a été d'environ 1.2 point (soit 13 %), les variations ayant été d'une ampleur similaire sur chacune des deux décennies considérées^{8, 9}.

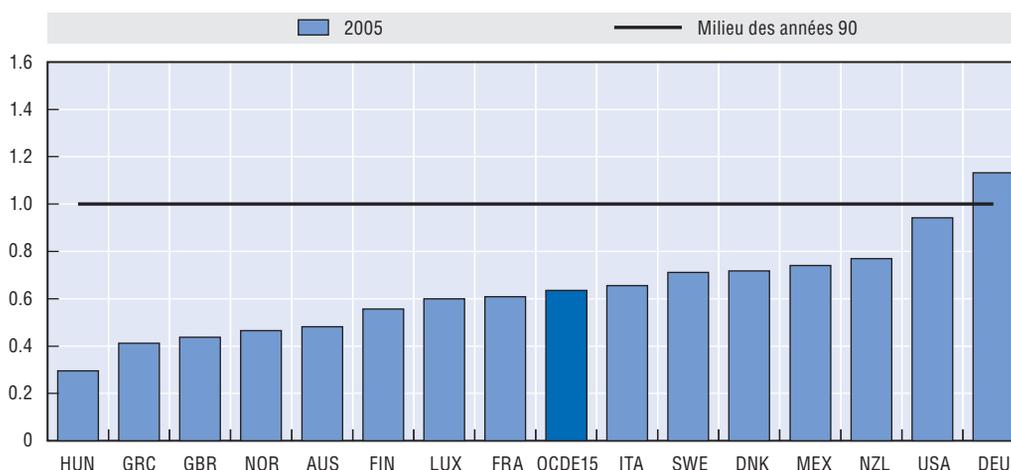
Les variations d'un plus large éventail de mesures de la pauvreté concernant les mêmes pays laissent à penser que si les taux de pauvreté calculés à différents seuils ont généralement évolué dans la même direction, les variations des taux de pauvreté et celles des écarts de pauvreté se compensent souvent mutuellement (voir le graphique 5.A2.1, disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1787/424402577838>).

Évolution de la pauvreté « absolue »

Les estimations présentées précédemment portent sur la pauvreté monétaire « relative », c'est-à-dire évaluée par rapport à un seuil défini en pourcentage du revenu médian de chaque pays au cours de chacune des années considérées. Toutefois, plusieurs pays de l'OCDE utilisent des mesures « officielles » de la pauvreté fondées sur des normes « absolues », prenant généralement la forme du coût d'un panier de biens et services nécessaires pour assurer des conditions de vie minimums, indexé sur l'évolution des prix (tel est notamment le cas des États-Unis). Si l'utilisation de seuils « absolus » soulève des problèmes méthodologiques délicats pour les comparaisons entre pays (Förster, 1994), une façon d'illustrer l'évolution de la pauvreté « absolue » consiste à utiliser un seuil relatif pour une année de référence, ancré dans le temps en termes réels les années suivantes¹⁰. Une mesure de ce type, fondée sur un seuil fixé à la moitié du revenu médian au milieu des années 90, montre que – même lorsque la pauvreté monétaire relative a augmenté – la plupart des pays de l'OCDE ont enregistré une baisse sensible de la pauvreté absolue entre le milieu des années 90 et le milieu des années 2000 (graphique 5.4). En moyenne, pour l'ensemble des 15 pays de l'OCDE pour lesquels on disposait de ces informations, les taux de pauvreté absolue ont diminué d'environ 40 % au cours des dix dernières années, la baisse ayant été plus marquée (60 % ou plus) dans les pays (comme la Grèce ou la Hongrie) qui ont connu des transformations économiques et une croissance plus vigoureuse au cours de cette période, tandis que l'Allemagne est le seul pays où le taux de pauvreté absolue augmente depuis environ 2000¹¹. Malgré la controverse persistante quant au degré auquel la perception subjective de la pauvreté est influencée par l'ampleur effective de la pauvreté dans la société (telle que mesurée par le taux de pauvreté monétaire absolue ou relative), il est clair que, en tout état de cause, cette perception compte pour les personnes concernées ainsi que pour le consentement des électeurs à financer des programmes de réduction de la pauvreté (encadré 5.1).

Graphique 5.4. **Évolution de la pauvreté « absolue »**

Seuil fixé à la moitié du revenu médian au milieu des années 90 ancré dans le temps en termes réels au cours des années suivantes (indice, base 1.0 au milieu des années 90)



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457577730851>

Note : Les pays sont classés, de gauche à droite, dans l'ordre décroissant de la réduction de la « pauvreté absolue » par rapport à son niveau du milieu des années 90 (ainsi, en Hongrie, la pauvreté « absolue » au milieu des années 2000 ne représentait que 30 % du niveau qu'elle atteignait au milieu des années 90, tandis qu'en Allemagne, elle était supérieure de 13 % à ce niveau).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Les risques de pauvreté pour différents groupes de la population

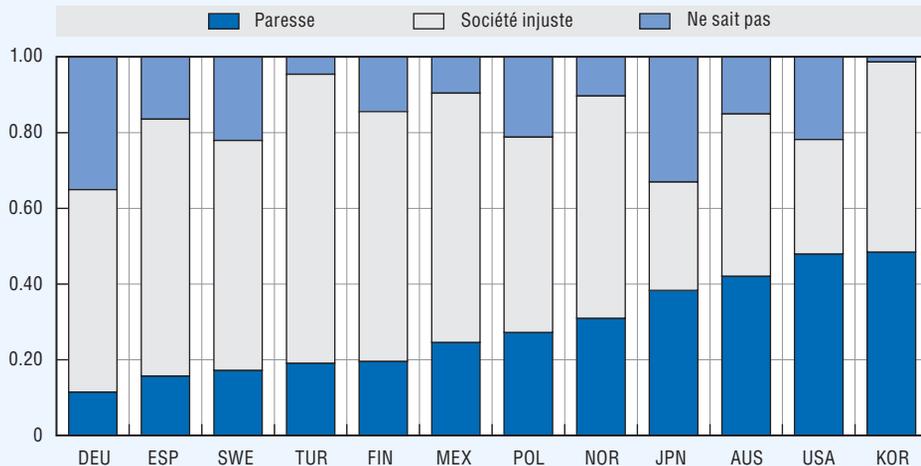
Dans chaque pays, les risques de pauvreté dépendent des caractéristiques des individus et des ménages, et ils ont sensiblement évolué au fil du temps. Le changement le plus significatif a été le déplacement de ces risques des personnes âgées vers les jeunes. En moyenne – pour les 23 pays de l'OCDE couverts par la partie gauche du graphique 5.5 – le risque de pauvreté des personnes de 75 ans et plus est tombé d'un niveau quasiment deux fois plus élevé que la moyenne de la population au milieu des années 80 à 1.5 fois au milieu des années 2000. Pour les personnes de 66 à 75 ans, ce risque est maintenant plus faible que pour les enfants et les jeunes adultes¹². Cette amélioration, qui semblait s'être interrompue au début des années 2000 (Förster et Mira d'Ercole, 2005), a repris ces dernières années. La réduction du risque de pauvreté des personnes âgées est encore plus forte lorsqu'on examine, dans un nombre plus limité de pays de l'OCDE, l'évolution de la situation depuis le milieu des années 70 (partie droite du graphique). En général, le risque de pauvreté a reculé pour tous les groupes d'âge supérieur à 50 ans, tandis qu'il s'est accentué pour les autres. En 2005, les enfants et les jeunes adultes se caractérisaient par des taux de pauvreté supérieurs de 25 % environ à la moyenne de la population, tandis qu'ils étaient respectivement proches et en deçà de cette moyenne il y a de cela 20 ans¹³.

Les taux de pauvreté diffèrent également en fonction du sexe, malgré l'hypothèse de partage égal des ressources au sein des ménages. Les taux de pauvreté des femmes sont, en moyenne, supérieurs de 1 point environ à ceux des hommes (les seules exceptions étant la Hongrie, la Nouvelle-Zélande et la Pologne, où le taux de pauvreté des femmes est inférieur à celui des hommes), mais ils les dépassent de 2 points ou plus en Allemagne, en Australie, en Corée, aux États-Unis, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Japon. Ces écarts de taux de pauvreté entre les sexes sont étroitement liés à l'âge des individus (graphique 5.6). Les femmes ont une plus forte probabilité de vivre seules à la suite du décès de leur

Encadré 5.1. La perception subjective de la pauvreté

Le fardeau que représente la pauvreté pour les individus et les familles ne dépend pas seulement de son ampleur mais aussi de la manière dont elle est perçue par le reste de la société, et notamment selon qu'elle est considérée comme résultant des comportements individuels ou du mode d'organisation de la société. Le graphique ci-dessous illustre la proportion de personnes interrogées qui estiment que la pauvreté est attribuable à la paresse ou à la mauvaise volonté des individus qu'elle touche, d'une part, et au caractère injuste de la société, d'autre part. En général, la proportion de sondés qui imputent la pauvreté à la paresse est plus élevée dans les pays asiatiques et anglo-saxons que dans les pays nordiques et les autres pays d'Europe continentale. Au-delà de ces différences internationales de niveau, la perception de la pauvreté change également au fil du temps dans les différents pays. Paugam et Selz (2005) font observer que les personnes interrogées sont moins nombreuses à expliquer la pauvreté par la paresse lorsque le chômage augmente, davantage d'individus étant alors exposés au risque de perdre leur emploi; ils relèvent également que l'explication de la pauvreté par la « paresse » a gagné du terrain dans la plupart des pays européens ces dernières années.

Part des personnes interrogées attribuant la pauvreté à différents facteurs



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457877201127>

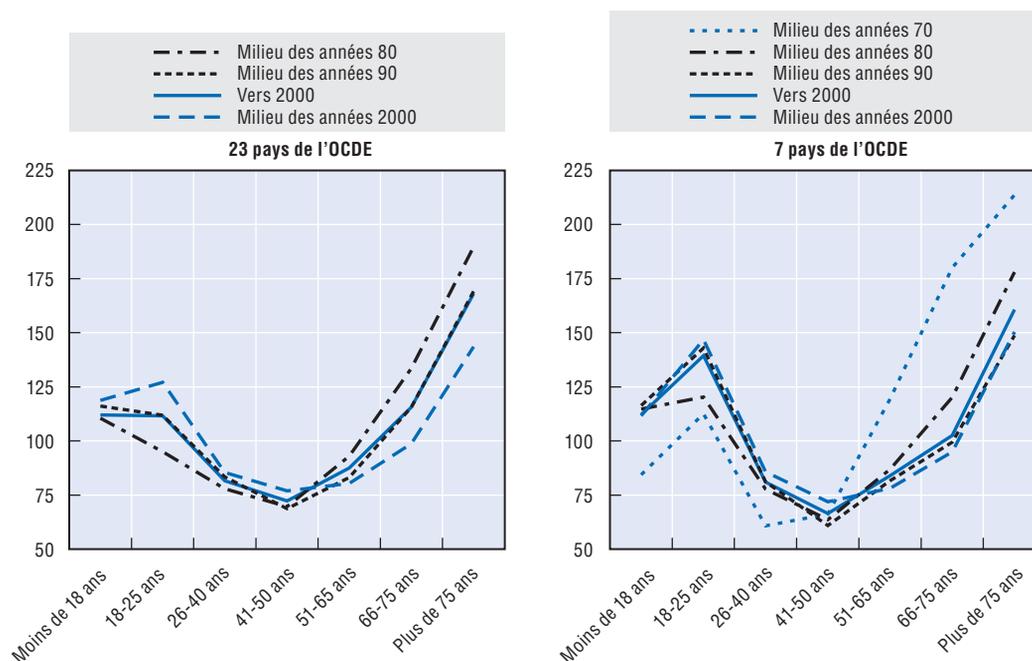
Source : Enquête mondiale sur les valeurs (World Values Survey) au milieu des années 90.

conjoint et – dans la mesure où les femmes sont moins nombreuses à avoir acquis des droits à retraite lorsqu'elles étaient en âge de travailler – le risque de pauvreté auquel sont exposées les femmes âgées est supérieur d'un tiers à celui des hommes du même âge. Étant donné que davantage de femmes sont chefs de familles monoparentales, le risque de pauvreté des femmes d'âge très actif est également supérieur à celui de leurs homologues masculins, exception faite du groupe d'âge des 41-50 ans. Par contre, on ne relève pas de différence entre les sexes pour le risque de pauvreté auquel sont exposées les personnes de moins de 18 ans.

Quelles sont les différences de risque de pauvreté entre types de ménages ? En général, le risque de pauvreté qui pèse sur les ménages avec enfants n'est pas sensiblement plus élevé que celui auquel sont exposés les ménages sans enfant (10.6 % pour les premiers, et un peu plus de 10 % pour les seconds), et il est même moindre dans un tiers des pays de l'OCDE – en particulier en Australie, en Corée et dans les quatre pays

Graphique 5.5. Risque de pauvreté relative suivant l'âge des individus, du milieu des années 70 au milieu des années 2000, moyenne OCDE

Taux de pauvreté de la population totale chaque année = 100



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457603600057>

Note : Le risque de pauvreté relative est égal au taux de pauvreté du groupe d'âge considéré divisé par le taux de pauvreté de la population totale et multiplié par 100. Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de l'ensemble de la population. Les 23 pays de l'OCDE dont le taux moyen de pauvreté est représenté dans la partie gauche du graphique sont les membres de l'Organisation sauf l'Australie, la Belgique, la Corée, l'Islande, la Pologne, la République slovaque et la Suisse. Les 7 pays de l'OCDE dont le taux moyen de pauvreté est représenté dans la partie droite du graphique sont le Canada, les États-Unis, la Finlande, la Grèce, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni. Les données concernant le milieu des années 80 portent sur les alentours de 1990 s'agissant de la Hongrie, du Portugal et de la République tchèque; les données relatives au milieu des années 2000 portent sur 2000 s'agissant de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Irlande, du Portugal et de la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures). Ces données reposent sur les revenus monétaires (voir à ce sujet la note 12).

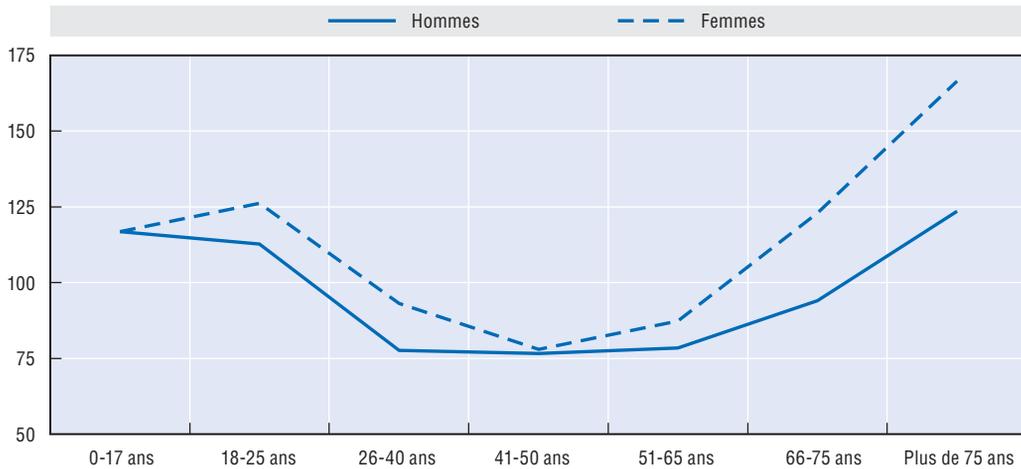
Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

nordiques. Toutefois, en Pologne et en Turquie et, à un moindre degré, en Italie, au Luxembourg et en République tchèque, le risque de basculer dans la pauvreté est beaucoup plus grand pour les ménages avec enfants. Parmi les ménages sans enfant, les personnes vivant seules sont généralement exposées à un risque de pauvreté nettement plus élevé, puisqu'il s'établit à 22 % en moyenne, soit un niveau deux fois supérieur à celui de l'ensemble des ménages sans enfant. En moyenne, le taux de pauvreté des personnes vivant dans des familles monoparentales est trois fois supérieur à celui de l'ensemble des ménages avec enfants et il dépasse 40 % dans un tiers des pays de l'OCDE (graphique 5.7).

L'évolution dans le temps des risques de pauvreté par type de ménage a été modeste et s'est limitée essentiellement aux célibataires. En moyenne, et dans la plupart des pays de l'OCDE, le risque de pauvreté des couples sans enfant est inférieur de moitié environ à celui de la population totale, tandis que celui des couples avec enfants est légèrement inférieur à la moyenne. En revanche, les parents isolés ont une probabilité de basculer dans la pauvreté qui est environ trois fois plus élevée que la moyenne et qui n'a guère évolué au cours des dix dernières années. La situation des célibataires sans enfant (incluant à la fois

Graphique 5.6. Risque de pauvreté relative des hommes et des femmes suivant leur âge, moyenne OCDE, milieu des années 2000

Taux de pauvreté de la population totale = 100



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457606036241>

Note : Le risque de pauvreté relative est égal au taux de pauvreté des hommes ou des femmes du groupe d'âge considéré divisé par le taux de pauvreté de la population totale et multiplié par 100. Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de l'ensemble de la population.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

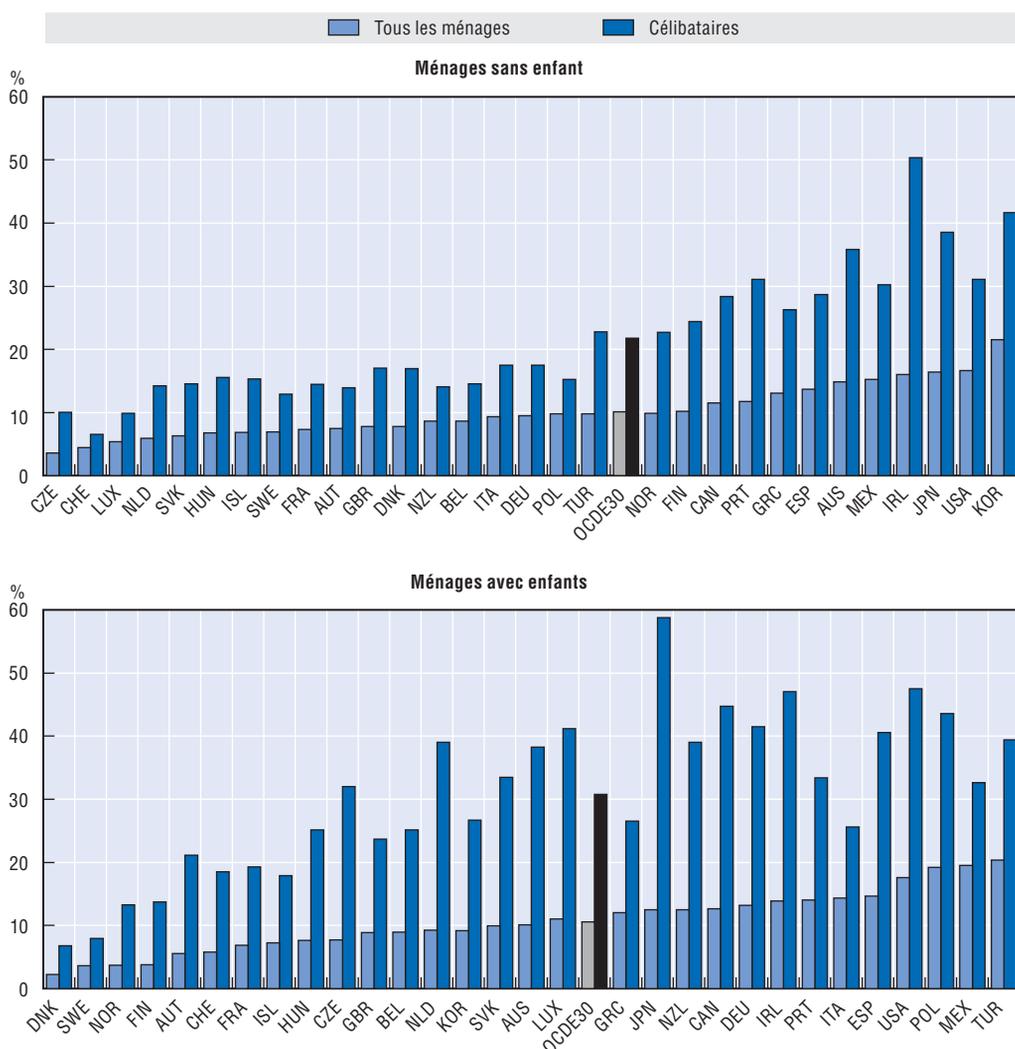
les adultes d'âge actif et ceux ayant atteint l'âge de la retraite) s'est améliorée pendant la dernière décennie.

La pauvreté des personnes d'âge actif : le rôle du travail rémunéré

Dans la zone OCDE, le revenu disponible des ménages était inférieur au seuil de 50 % du revenu médian pour 9 % environ des personnes d'âge actif au milieu des années 2000, sachant que ce pourcentage avait augmenté de 0.6 point depuis 1995. Seuls sept pays de l'OCDE ont enregistré une baisse du taux de pauvreté des individus en âge de travailler sur cette décennie, et cette diminution est restée modeste. Si les taux de pauvreté de ces personnes dépendent de facteurs divers, le plus important réside dans le fait que les membres du ménage considéré exercent ou non un travail rémunéré. Le tableau 5.1 montre que parmi tous les individus appartenant à un ménage dont le chef est d'âge actif, ceux qui vivent dans un ménage sans actif occupé se caractérisent par un taux de pauvreté de 36 % en moyenne, c'est-à-dire presque trois fois plus élevé que pour les ménages comptant un actif occupé, et douze fois plus élevé que pour les ménages comprenant deux actifs occupés ou plus. Le taux de pauvreté des ménages sans actif occupé est supérieur à 50 % en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis et en Irlande, mais inférieur à 20 % au Danemark, en Hongrie, au Luxembourg, en Suisse et en Turquie. En outre, au cours des dix dernières années, le taux de pauvreté des ménages sans actif occupé s'est considérablement accru (de plus de 3 points de pourcentage en moyenne dans la zone OCDE), tandis qu'il a augmenté nettement moins (de 1.6 point) pour les ménages comptant un actif occupé et qu'il est resté quasiment inchangé pour les ménages incluant deux actifs occupés ou plus.

Dans la mesure où les ménages comprenant des actifs occupés ont des taux de pauvreté inférieurs à ceux des autres ménages, les pays affichant les taux d'emploi les plus élevés pour les personnes d'âge actif tendent également à se caractériser par un taux de

Graphique 5.7. Taux de pauvreté par type de ménage, milieu des années 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457633263820>

Note : Les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant en fonction du taux de pauvreté des ménages sans enfant (dans la partie supérieure) et de celui des ménages avec enfants (dans la partie inférieure). Les données portent sur l'ensemble des ménages, indépendamment de l'âge du chef de famille. Les seuils de pauvreté ont été fixés à 50 % du revenu médian de la population totale.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

pauvreté plus faible pour le même groupe (graphique 5.8, partie gauche), quoique avec de fortes variations entre pays. Certains, comme le Japon et les États-Unis, conjuguent des taux d'emploi élevés et des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne, tandis que le constat inverse s'impose pour la Hongrie.

L'incidence du travail rémunéré en termes de réduction de la pauvreté parmi les ménages dont le chef est d'âge actif est également manifeste lorsqu'on examine le type d'emploi occupé, c'est-à-dire à temps plein ou à temps partiel. Parmi les ménages comptant un seul adulte (avec ou sans enfants), 46 % des personnes appartenant à des ménages sans actif occupé disposent, en moyenne, d'un revenu inférieur au seuil de 50 % du revenu médian. Cette proportion tombe à 28 % lorsque l'adulte de ces ménages travaille à temps partiel, et à 8 % lorsqu'il travaille à temps plein. Parmi les personnes vivant en

Tableau 5.1. Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des ménages ayant un chef d'âge actif, suivant les caractéristiques des ménages

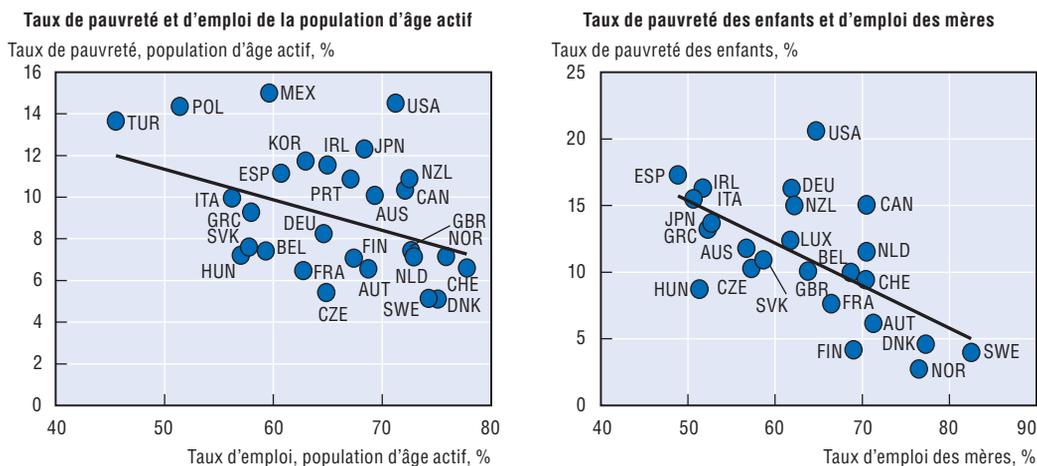
Pauvreté des personnes d'âge actif			Pauvreté des ménages ayant un chef d'âge actif														
			Total	Sans actif occupé	Un actif occupé	Deux actifs occupés	All	Sans actif occupé	Un actif occupé	Deux actifs occupés	Célibataire			Deux adultes ou plus			
Milieu des années 2000	Variations en points depuis 1995	Niveau, milieu des années 2000					Variations en points depuis le milieu des années 90					Niveau, milieu des années 2000					
		Sans travail			Travaillant à temps partiel		Travaillant à temps plein		Sans travail			Travaillant seulement à temps partiel		Dont au moins un travaillant à temps plein			
Australie	10	1.2	10	55	7	1	0.4	9.0	-0.5	0.2	72	12	2	42	13	2	
Autriche	7	2.2	6	22	6	3	3.6	1.3	1.7	6.1	31	17	5	35	4	4	
Belgique	7	0.5	8	25	8	2	0.0	6.7	0.7	-0.8	29	18	6	22	20	3	
Canada	10	0.9	13	66	21	4	2.5	6.2	6.1	1.2	79	50	11	54	23	4	
Rép. tchèque	5	0.7	6	38	7	0	0.9	2.9	-2.0	0.1	56	[.]	6	28	[.]	2	
Danemark	5	1.2	5	18	8	1	1.0	4.8	1.5	0.3	22	28	1	15	6	0	
Finlande	7	1.7	6	34	10	1	1.8	13.4	1.2	-0.2	47	13	2	16	13	1	
France	7	-0.6	7	22	10	2	0.1	7.6	0.1	-0.7	31	8	6	18	4	4	
Allemagne	8	0.8	12	40	7	1	3.4	4.7	1.9	-0.1	49	32	5	32	25	2	
Grèce	9	-1.2	10	26	18	3	-0.5	4.7	3.6	-1.2	33	34	9	22	25	8	
Hongrie	7	1.0	7	19	6	4	0.2	-4.9	-4.6	-0.7	39	[.]	[.]	15	11	2	
Islande	7	..	7	28	19	4	23	25	10	40	13	5	
Irlande	12	3.3	13	63	15	2	75	36	7	55	29	3	
Italie	10	-2.8	11	36	16	1	-3.1	-2.2	-1.3	-3.1	40	50	4	36	33	8	
Japon	12	0.4	12	42	14	9	0.8	2.2	1.3	-0.3	57	31	
Corée	12	..	11	56	14	4	50	60	
Luxembourg	8	2.8	9	19	15	3	3.3	7.3	7.3	1.6	28	35	12	14	28	10	
Mexique	15	-2.2	18	37	26	10	-2.9	-3.5	-0.2	-3.5	30	41	
Pays-Bas	7	0.7	8	34	13	2	1.4	6.5	5.9	1.0	40	27	
Nlle-Zélande	11	3.3	12	46	19	4	2.5	15.2	8.5	0.1	51	41	9	42	[.]	6	
Norvège	7	1.0	6	38	4	0	0.9	1.0	0.0	0.2	47	[.]	[.]	22	
Pologne	14	..	16	33	23	5	40	31	
Portugal	11	-0.4	11	37	24	3	0.0	-2.4	3.3	0.2	58	31	16	33	26	8	
Rép. slovaque	8	..	9	38	15	1	35	21	20	40	21	6	
Espagne	11	-0.4	11	49	18	4	-0.2	9.6	1.5	1.5	62	27	18	46	26	9	
Suède	5	1.0	5	23	9	1	1.4	7.6	2.6	0.2	23	16	1	21	[.]	1	
Suisse	7	0.5	6	19	4	5	0.5	4.2	3.7	-1.4	21	[.]	[.]	18	[.]	[.]	
Turquie	14	0.4	17	19	17	18	1.8	-11.5	-0.1	4.2	33	[.]	[.]	18	[.]	[.]	
Royaume-Uni	7	-0.3	8	33	7	1	-2.1	-2.7	-1.9	0.0	38	11	3	28	22	2	
États-Unis	15	1.0	16	71	25	5	0.0	-3.2	-0.8	-0.4	80	54	14	63	12	7	
OCDE	9	0.6	10	36	14	3	0.7	3.4	1.6	0.2	46	28	8	33	19	4	

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457877452548>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données relatives aux variations concernent la période allant du milieu des années 90 à 2000 environ pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures), et la période allant de 2000 à 2005 pour la Suisse. La mention [.] indique que la taille de l'échantillon est trop limitée.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Graphique 5.8. Taux de pauvreté et d'emploi, vers le milieu des années 2000



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457643451215>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données portent sur 2003 pour les taux d'emploi des personnes d'âge actif, et sur 2002 pour les taux d'emploi des mères.

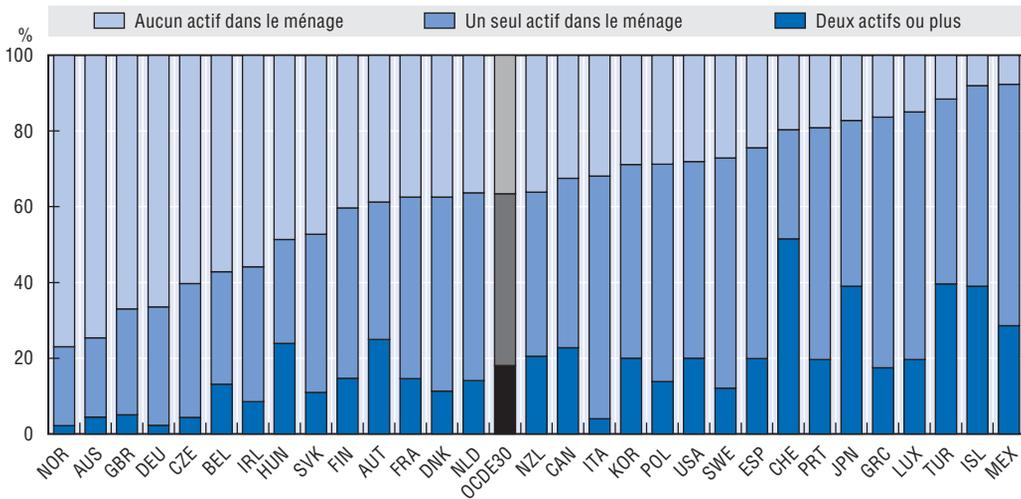
Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

couple, environ 33 % disposent d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian lorsqu'aucun des membres du ménage n'exerce une activité rémunérée. Le taux de pauvreté des couples sans emploi est donc inférieur à celui des célibataires sans travail, en particulier lorsqu'ils ont des enfants, ce qui tient au niveau plus généreux des transferts accordés aux personnes sans emploi dans le premier cas que dans le second. Le taux de pauvreté tombe à 19 % lorsqu'un des membres du couple travaille à temps partiel, et aux alentours de 4 % lorsqu'au moins un d'entre eux travaille à temps plein.

Malgré l'importance du travail rémunéré en tant que facteur d'atténuation de la pauvreté, de nombreux ménages comptant des actifs occupés ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian. En moyenne, les personnes qui vivent dans des ménages comprenant un ou plusieurs actifs occupés représentent environ 60 % des individus se trouvant en situation de pauvreté monétaire, cette proportion variant de 25 % environ en Australie et en Norvège à 80 % ou plus au Japon, en Grèce, au Luxembourg, en Turquie, en Islande et au Mexique (graphique 5.9). Si la plupart de ces ménages pauvres ne comptent qu'un seul actif occupé, ceux qui comprennent deux actifs occupés ou plus représentent en moyenne 17 % de tous les individus pauvres, et plus d'un tiers au Japon, en Turquie, en Islande et en Suisse. Ces amples écarts entre pays tiennent sans doute en partie aux différences de définition des « actifs occupés » suivant les sources, mais ils laissent également à penser que d'autres facteurs que l'accès à un travail rémunéré – tels que le nombre d'heures travaillées chaque année et le salaire horaire perçu – contribuent au risque d'insuffisance des ressources économiques. En fait, sur les 18 pays de l'OCDE où existent des salaires minimums légaux, seuls 8 (le Luxembourg, la République tchèque, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, l'Irlande et l'Australie) se caractérisaient en 2005 par un salaire minimum suffisant pour assurer un revenu net permettant à un ménage composé d'une personne rémunérée au salaire minimum, d'un conjoint inactif et de deux enfants de ne pas basculer dans la pauvreté (OCDE, 2007)¹⁴.

Graphique 5.9. Ventilation des pauvres en fonction du nombre d'actifs occupés du ménage auquel ils appartiennent, milieu des années 2000

En pourcentage de la population pauvre vivant dans des ménages dont le chef est une personne d'âge actif



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457740304265>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les pays sont classés de gauche à droite selon la proportion de pauvres vivant dans un ménage sans emploi (par ordre croissant).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

La pauvreté des familles avec enfants : emploi maternel et nombre d'enfants

Au milieu des années 2000, un enfant sur huit (12.4 %) vivait dans un ménage ayant un revenu par unité de consommation inférieur au seuil de 50 % du revenu médian, tandis que le taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages avec enfants (les membres adultes étant également pris en compte) était légèrement inférieur. Au cours des dix dernières années, les taux de pauvreté ont davantage augmenté dans ces deux groupes que pour l'ensemble de la population. La pauvreté infantile a enregistré une hausse de 4 points de pourcentage ou plus en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Turquie, alors qu'elle a reflué légèrement en Australie, en Belgique, aux États-Unis et en Hongrie, et baissé plus fortement en Italie, au Mexique et au Royaume-Uni.

Tant la composition du ménage que la situation des parents au regard de l'emploi influent sur le risque de pauvreté auquel sont exposés les enfants, comme on peut le voir dans le tableau 5.2. Les enfants vivant avec un adulte célibataire ont une plus forte probabilité d'être pauvres que ceux qui vivent avec deux adultes, et cela vaut à la fois pour les parents ayant un travail et les parents sans emploi, même s'il existe des exceptions et si les différences ne sont pas toujours très marquées. Par ailleurs, les enfants dont les parents travaillent sont exposés à un risque de pauvreté beaucoup plus faible que ceux qui vivent dans des ménages sans emploi. Parmi les familles monoparentales, le taux de pauvreté des ménages sans emploi est 2.6 fois plus élevé que celui des ménages où le parent isolé travaille (graphique 5.10, partie supérieure); parmi les couples avec enfants, le taux de pauvreté des ménages sans emploi est trois fois plus élevé que celui des ménages comptant un actif occupé, et douze fois supérieur à celui des ménages comprenant deux actifs occupés ou plus (graphique 5.10, partie inférieure). Les pays de l'OCDE caractérisés par une plus forte proportion de mères exerçant un travail rémunéré enregistrent également des taux de pauvreté des enfants plus bas (graphique 5.8, partie droite).

Tableau 5.2. **Taux de pauvreté des enfants et des personnes appartenant à des ménages avec enfants, suivant les caractéristiques des ménages**

Pourcentages

	Pauvreté des enfants		Pauvreté des ménages avec enfants										
	Variations en points depuis le milieu des années 2000		Total		Célibataire		Couple			Par nombre d'enfant(s)			
	années 2000	années 90	Niveau, milieu des années 2000	Variation depuis 1995	Niveau, milieu des années 2000								
					Sans travail	Travaillant	Sans actif occupé	Un actif occupé	Deux actifs occupés ou plus	Un	Deux	Trois ou plus	
Australie	12	-1.2	10	-1.0	68	6	51	8	1	9	10	11	
Autriche	6	6.0	6	6.1	51	11	36	4	3	6	5	6	
Belgique	10	-0.8	9	0.1	43	10	36	11	3	7	9	11	
Canada	15	2.2	13	1.6	89	32	81	22	4	11	13	18	
Rép. tchèque	10	1.7	8	1.4	71	10	43	9	1	8	6	[.]	
Danemark	3	0.8	2	0.7	20	4	21	5	0	2	2	4	
Finlande	4	2.1	4	1.9	46	6	23	9	1	5	3	3	
France	8	0.3	7	-0.2	46	12	48	12	2	6	7	10	
Allemagne	16	5.1	13	4.2	56	26	47	6	1	13	13	14	
Grèce	13	0.9	12	0.9	84	18	39	22	4	8	13	19	
Hongrie	9	-1.6	8	-1.1	44	16	22	6	3	5	6	14	
Islande	8	..	7	..	23	17	51	29	4	7	6	10	
Irlande	16	2.3	14	..	75	24	55	16	2	12	12	19	
Italie	16	-3.4	14	-3.1	[.]	16	78	24	1	
Japon	14	1.6	12	1.2	60	58	50	11	10	
Corée	11	..	10	..	32	25	59	11	4	
Luxembourg	12	4.5	11	3.8	69	38	27	16	5	7	13	14	
Mexique	22	-3.8	19	-2.4	30	34	53	27	11	11	16	26	
Pays-Bas	12	1.0	9	1.2	62	27	65	12	2	
Nlle-Zélande	15	2.3	13	1.5	48	30	47	21	3	
Norvège	5	0.9	4	0.6	31	5	29	4	0	4	2	6	
Pologne	22	..	19	..	75	26	51	28	6	15	18	31	
Portugal	17	0.0	14	0.4	[.]	26	53	34	5	10	17	[.]	
Rép. slovaque	11	..	10	..	66	24	66	18	2	
Espagne	17	1.9	15	1.1	78	32	71	23	5	10	16	29	
Suède	4	1.5	4	1.5	18	6	36	14	1	4	3	3	
Suisse	9	1.2	6	1.3	22		8			
Turquie	25	5.0	20	3.6	44	32	28	19	20	
Royaume-Uni	10	-3.6	9	-3.7	39	7	36	9	1	4	6	20	
États-Unis	21	-1.7	18	-1.1	92	36	82	27	6	14	15	26	
OCDE	12	1.0	11	0.8	54	21	48	16	4	8	10	15	

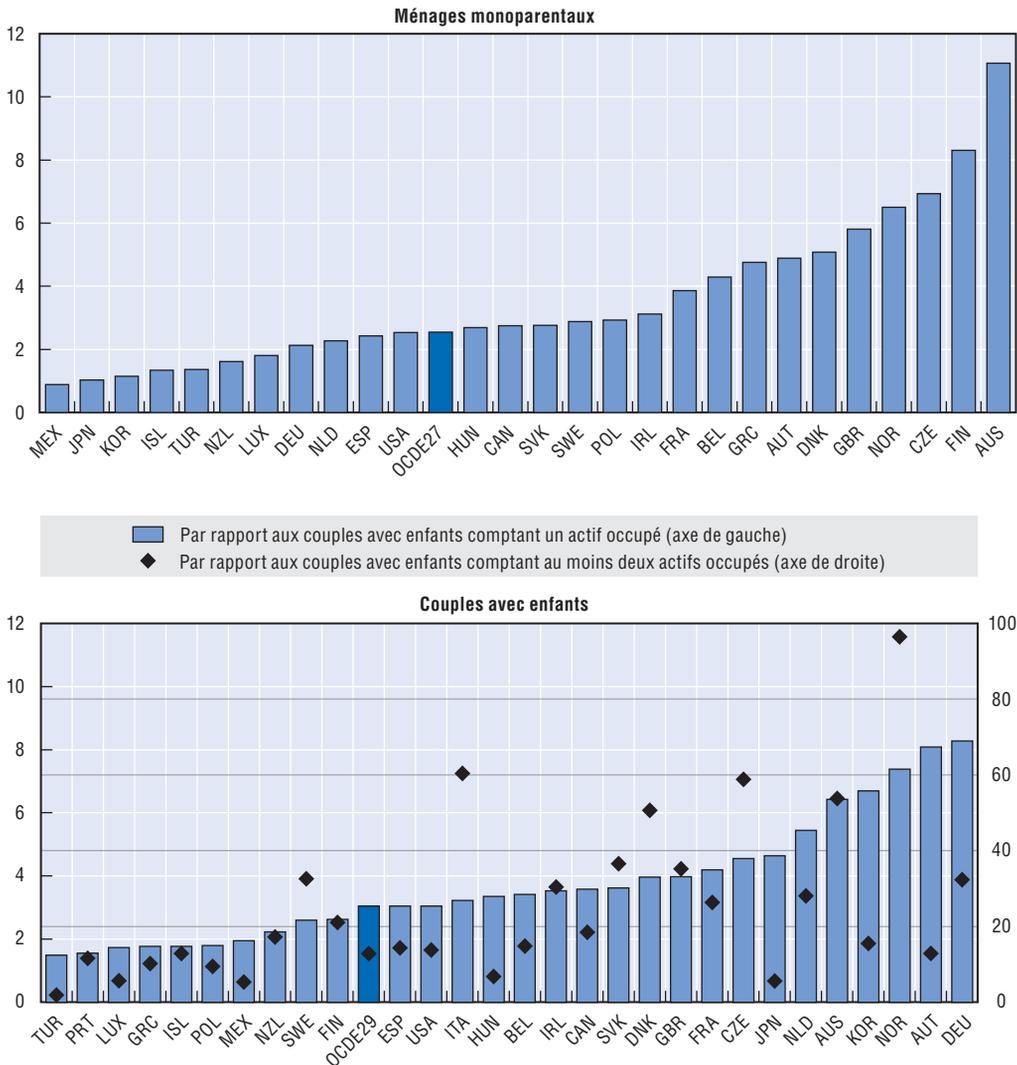
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458012267248>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données relatives aux variations concernent la période allant du milieu des années 90 à 2000 environ pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures), et la période allant de 2000 à 2005 pour de la Suisse. La mention [.] indique que la taille de l'échantillon est trop limitée. Ces données reposent sur les revenus monétaires (voir à ce sujet la note 13).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Le risque de basculer dans la pauvreté dépend également du nombre d'enfants du ménage. Les taux de pauvreté augmentent généralement de manière monotone avec le nombre d'enfants présents, même s'il y a des exceptions (tableau 5.2, trois dernières colonnes). En général, les taux de pauvreté des ménages avec deux enfants ne sont que légèrement supérieurs à ceux des ménages qui n'en comptent qu'un. Néanmoins, les taux de pauvreté augmentent plus sensiblement lorsqu'on entre dans la catégorie des ménages

Graphique 5.10. **Risque de pauvreté des ménages avec enfants sans actif occupé par rapport aux ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés, milieu des années 2000**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457747577110>

Note : Le risque de pauvreté est égal au taux de pauvreté des ménages sans emploi divisé par le taux de pauvreté des ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

comprenant trois enfants (ou plus), en particulier aux États-Unis, en Irlande, au Mexique, en Pologne et au Royaume-Uni. Inversement, en Australie, en Autriche et dans les pays nordiques, on ne relève aucune hausse significative. Cette tendance générale à l'augmentation des taux de pauvreté avec le nombre d'enfants peut s'expliquer dans une certaine mesure par le caractère arbitraire de l'élasticité des besoins des ménages par rapport à leur taille que nous avons utilisée ici (c'est-à-dire par le fait que l'augmentation des besoins des ménages associée à la présence d'un membre supplémentaire n'est en fait pas aussi importante que nous l'avons supposé ici). Néanmoins, elle reflète sans doute également d'authentiques difficultés financières pour les familles nombreuses, liées à l'accroissement des coûts que représentent les enfants.

La pauvreté des personnes âgées : l'incidence des revenus d'activité et de la composition des ménages

L'évolution récente de la pauvreté chez les personnes âgées (c'est-à-dire de plus de 65 ans) contraste avec celle observée pour d'autres groupes d'âge. En moyenne, le taux de pauvreté des personnes âgées a légèrement diminué (de 0.5 point de pourcentage), une baisse similaire ayant été enregistrée pour les personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite. Les situations sont néanmoins très diverses suivant les pays. Dans cinq d'entre eux (en Autriche, en Grèce, en Norvège, en République tchèque et en Turquie), la baisse du taux de pauvreté monétaire a été particulièrement prononcée (de 5 points ou plus), tandis que des hausses sensibles ont été observées en Australie, en Finlande, en Suède, en Suisse et surtout en Irlande.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'âge effectif de départ en retraite a récemment augmenté. Néanmoins, à 27 %, la proportion de personnes âgées qui travaillent (ou vivent avec un actif occupé) est restée remarquablement stable au cours des dix dernières années. Les taux de pauvreté des ménages âgés comptant au moins un actif occupé sont nettement plus faibles que ceux des ménages dont aucun membre ne travaille (puisqu'ils s'établissent respectivement à 7 % et 17 %, d'après le tableau 5.3), en particulier en Allemagne, en Australie, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni. Les différences sont nettement moindres en Autriche, en Finlande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Pologne, tandis qu'en Turquie, les ménages âgés sans emploi se caractérisent par un taux de pauvreté plus faible que ceux qui comptent au moins un actif occupé.

La composition du ménage influe également sur le risque de pauvreté auquel sont exposées les personnes âgées. Les personnes âgées vivant seules – des veuves très souvent – courent un risque nettement plus élevé que leur revenu tombe sous la barre de 50 % du revenu médian que les personnes âgées vivant en couple. Dans le premier cas, les taux de pauvreté sont supérieurs à 40 % en Australie, en Corée, aux États-Unis, en Irlande, au Japon et au Mexique, pays caractérisés par des régimes publics de retraite plus limités. Néanmoins, les taux de pauvreté ont diminué plus fortement chez les célibataires âgés que chez les personnes âgées vivant en couple.

La contribution des impôts sur les ménages et des transferts monétaires publics à la réduction de la pauvreté monétaire

Dans tous les pays de l'OCDE, les transferts monétaires publics et les impôts sur les ménages réduisent sensiblement la pauvreté. On peut mesurer cet effet à travers la différence entre le taux de pauvreté fondé sur le revenu disponible (le concept de revenu utilisé jusqu'ici) et le taux de pauvreté calculé à partir du revenu marchand¹⁵. La partie gauche du graphique 5.11 met en lumière les différences entre pays concernant le rôle joué par les impôts et les transferts monétaires publics en termes de réduction de la pauvreté. Les différences mesurées en points de pourcentage vont de moins de 10 points en Corée, aux États-Unis et en Suisse à plus de 23 points en Belgique et en France, tandis que l'écart en pourcentage entre les taux de pauvreté dû aux effets conjugués des impôts sur les ménages et des transferts monétaires publics varie de 12 % en Corée à 80 % au Danemark et en Suède, et s'établit légèrement au-dessus de 60 % en moyenne. Ces fortes différences entre pays concernant les effets de réduction de la pauvreté induits par les transferts publics et les impôts – et la corrélation négative significative entre la pauvreté en termes de revenu disponible et les effets de réduction de la pauvreté découlant des transferts publics

Tableau 5.3. Taux de pauvreté des personnes âgées et des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, suivant les caractéristiques des ménages

Pauvreté des personnes ayant atteint l'âge de la retraite			Pauvreté des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite									
			Total		Comptant au moins un actif occupé		Sans actif occupé		Célibataires		Couples	
Milieu des années 2000	Variations en points depuis le milieu des années 90		Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90
			Australie	27	4.6	27	5.6	4	3.2	32	5.4	50
Autriche	7	-5.7	8	-6.0	7	5.3	9	-7.6	16	-11.6	4	0.2
Belgique	13	-3.5	12	-2.3	4	-0.6	13	-3.7	17	-6.8	10	0.1
Canada	4	1.5	7	3.2	2	0.7	10	4.8	16	7.3	4	1.8
Rép. tchèque	2	-6.5	3	-5.8	[.]	[.]	3	-6.2	6	-19.1	2	0.5
Danemark	10	-2.1	10	-2.2	2	0.6	12	-2.3	17	-4.4	4	0.3
Finlande	13	5.3	14	5.9	11	7.7	14	5.5	28	12.5	4	2.3
France	4	-0.2	9	-2.1	1	-5.9	9	-1.4	16	0.2	4	-2.4
Allemagne	10	-0.6	8	-1.6	2	-4.7	9	-1.2	15	0.2	5	-1.8
Grèce	23	-6.6	21	-7.0	7	-10.5	31	-3.1	34	-4.5	18	-7.1
Hongrie	5	-2.5	5	-2.9	[.]	[.]	5	-5.2	11	-6.9	1	-2.7
Islande	5	..	5	..	3	..	7	..	10	..	2	..
Irlande	31	18.8	25	..	5	..	36	..	65	..	9	..
Italie	13	-2.3	13	-2.1	3	0.4	17	-4.5	25	-7.5	9	-1.2
Japon	22	-1.0	21	-1.1	13	-1.8	30	-7.6	48	-7.9	17	-1.5
Corée	44	..	49	..	35	..	69	..	76	..	44	..
Luxembourg	3	-1.8	3	-1.6	[.]	[.]	4	-5.4	4	-5.6	3	-6.4
Mexique	28	-4.6	23	-8.6	19	-9.1	39	-7.9	45	-5.9	21	-9.2
Pays-Bas	2	0.9	2	0.8	2	1.1	2	0.7	3	-0.1	2	1.3
Nlle-Zélande	2	0.2	4	2.5	1	-3.8	2	1.6	3	2.1	1	-0.1
Norvège	9	-6.8	9	-7.1	1	-1.1	10	-7.9	20	-13.8	1	-2.1
Pologne	5	..	6	..	6	..	6	..	6	..	6	..
Portugal	17	-1.1	20	-2.2	5	-4.6	25	-1.0	35	-4.8	16	-2.0
Rép. slovaque	6	..	4	..	[.]	[.]	7	..	10	..	3	..
Espagne	17	-1.1	27	16.8	12	-4.3	32	23.3	39	32.7	24	12.6
Suède	8	4.0	6	2.7	3	1.1	7	3.2	13	5.8	1	0.5
Suisse	18	4.3	18	-1.8	[.]	[.]	[.]	[.]	24	6.1	15	3.4
Turquie	15	-8.1	18	-4.1	20	0.6	16	-16.4	38	-6.2	17	-4.0
Royaume-Uni	10	-2.1	10	-0.8	1	0.1	12	-2.5	17	-0.9	7	-1.3
États-Unis	24	2.9	24	3.2	9	1.4	34	5.0	41	3.0	17	3.2
OCDE	13	-0.5	14	-0.7	7	-1.2	17	-1.4	25	-1.6	10	-0.4

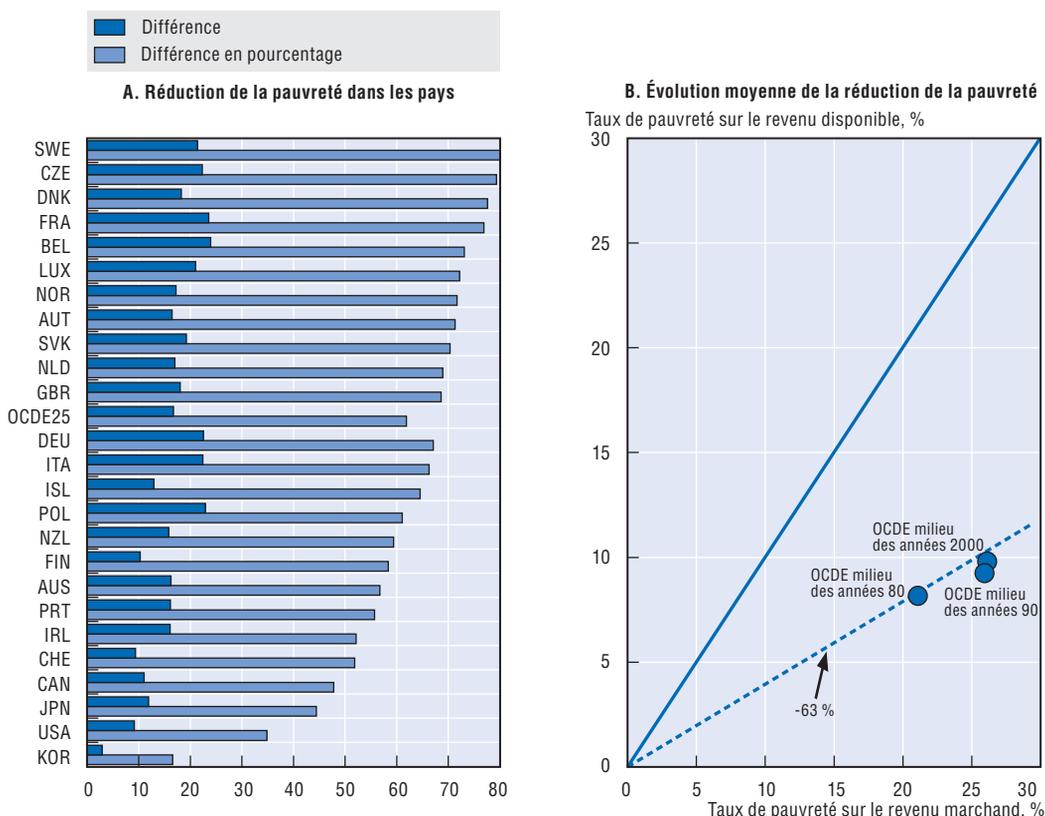
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458043371751>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données relatives au milieu des années 2000 portent sur les alentours de l'an 2000 s'agissant du Japon et de la Suisse. Les données relatives aux variations concernent la période allant du milieu des années 90 à 2000 environ pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures). La mention [.] indique que la taille de l'échantillon est trop limitée. Ces données reposent sur les revenus monétaires (voir à ce sujet la note 13).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

nets – impliquent que les pays où la pauvreté en termes de revenu marchand est la plus forte ne sont pas nécessairement ceux qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés en termes de revenu final.

Graphique 5.11. Effets des impôts et des transferts en termes de réduction de la pauvreté pour l'ensemble de la population, situation au milieu des années 2000 et évolution depuis le milieu des années 80



Note : Dans la partie A, les pays sont classés par ordre décroissant de réduction de la pauvreté en pourcentage. Dans la partie B, les données correspondent à la moyenne simple de 17 des pays de l'OCDE figurant dans le graphique 5.3 (l'Autriche, la Corée, l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg, la Slovaquie et la Suisse étant exclus). Les données relatives au milieu des années 2000 portent sur 2000 pour la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures). Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Le rôle joué par les impôts sur les ménages et les transferts publics en termes de réduction de la pauvreté a également évolué au fil du temps. La partie B du graphique 5.11 – qui illustre le degré auquel les transferts publics nets ont réduit la pauvreté, en moyenne, dans l'ensemble des 17 pays de l'OCDE pour lesquels on disposait de données concernant la période considérée – met en évidence une forte augmentation de la pauvreté en termes de revenu marchand du milieu des années 80 au milieu des années 90 (de 21 % à 26 %), qui n'a été que partiellement compensée par le renforcement de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts (qui est passé de 61 % à 65 %). En revanche, du milieu des années 90 au milieu des années 2000, la pauvreté calculée à partir du revenu marchand a cessé de progresser, tandis que l'effet de réduction de la pauvreté exercé par les impôts sur les ménages et les transferts publics (à 63 %) est quasiment revenu à son niveau du milieu des années 80, ce qui s'est traduit par une hausse des taux de pauvreté fondés sur le revenu disponible.

Dans tous les pays de l'OCDE, la réduction de la pauvreté en termes de revenu marchand obtenue grâce aux impôts et aux transferts varie sensiblement suivant les groupes de la population et dans le temps. C'est ce qu'illustre le graphique 5.12 (les pays situés au-dessus de la diagonale ont vu diminuer l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts nets). Du fait de l'importance des retraites publiques, cet effet est nettement plus prononcé pour les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, puisqu'il s'établit entre 80 % et 100 % dans la plupart des pays, mais à un niveau plus modeste en Irlande, en Finlande (où les retraites professionnelles ne sont pas considérées comme des transferts publics), en France, au Portugal, en Australie, au Japon et aux États-Unis. Les variations de l'ampleur de cet effet au cours des dix dernières années ont été mineures, hormis dans le cas de l'Irlande et de la Finlande.

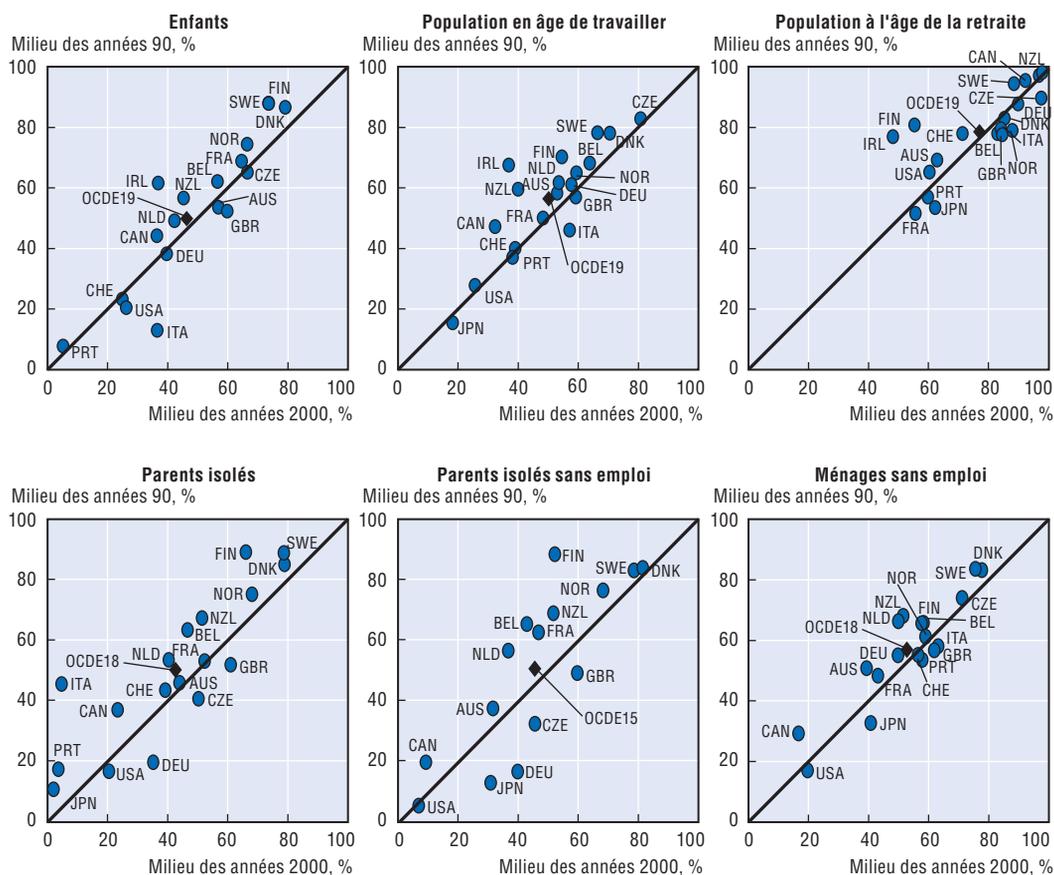
L'effet des impôts et transferts en termes de réduction de la pauvreté est nettement plus limité pour les individus d'âge actif (environ deux tiers, en moyenne, de l'effet mesuré pour les personnes âgées) et plus encore pour les enfants (environ 57 % de l'effet estimé pour les personnes âgées). Pour ces deux groupes d'âge, l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts a diminué au fil du temps dans la plupart des pays de l'OCDE, cette réduction ayant généralement été plus forte pour les personnes d'âge actif que pour les enfants¹⁶. Le recul de l'effet de réduction de la pauvreté parmi les enfants a été particulièrement marqué en Irlande (pour laquelle la série de données ne va pas au-delà de 2000), ainsi qu'en Nouvelle-Zélande, en Finlande et en Suède (quoique par rapport à des niveaux de départ très élevés dans ces deux derniers pays), tandis que cet effet s'est renforcé en Italie et au Royaume-Uni et, à un moindre degré, en Australie et aux États-Unis.

Les différences entre pays sont également sensibles lorsqu'on examine d'autres groupes démographiques, même si les tendances observées sont sujettes à caution du fait de la petite taille des échantillons utilisés pour certains pays. S'agissant des parents isolés, l'effet des transferts publics nets en termes de réduction de la pauvreté est maximum dans les pays nordiques et minimum aux États-Unis, en Italie, au Japon et au Portugal – et il a diminué dans la plupart des pays au cours des dix dernières années, la principale exception étant l'Allemagne. Ces variations considérables entre pays tiennent en partie aux différences de proportion de parents isolés occupant un emploi, par opposition à ceux qui sont entièrement tributaires des prestations publiques. Pour l'ensemble des pays considérés, l'effet des transferts nets en termes de réduction de la pauvreté est plus fort pour les parents isolés sans emploi que pour la totalité des parents isolés, même si l'ampleur de cet écart a diminué dans une majorité de pays au cours des dix dernières années. En ce qui concerne les personnes qui vivent dans des ménages sans emploi (qu'il s'agisse ou non de familles monoparentales), l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts nets est le plus faible en Australie, au Canada, aux États-Unis, en France et au Japon, et il ne dépasse 70 % que dans trois pays (le Danemark, la République tchèque et la Suède)¹⁷.

Ces différences entre pays concernant les effets de réduction de la pauvreté induits par les transferts publics nets tiennent en partie à leur ampleur globale et, puisque les personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus paient généralement peu d'impôts, principalement à l'ampleur des transferts monétaires aux ménages. Cet effet de réduction de la pauvreté dépend également de la nature de ces programmes et des caractéristiques de leurs bénéficiaires. Le graphique 5.13 met en regard les transferts sociaux en espèces (incluant les dépenses publiques et les dépenses privées obligatoires) exprimés en pourcentage du PIB et le taux de pauvreté (fondé sur le revenu disponible), calculé à partir

Graphique 5.12. Effet des transferts nets en termes de réduction de la pauvreté dans différents groupes

Pourcentage de réduction des taux de pauvreté, au milieu des années 90 et au milieu des années 2000



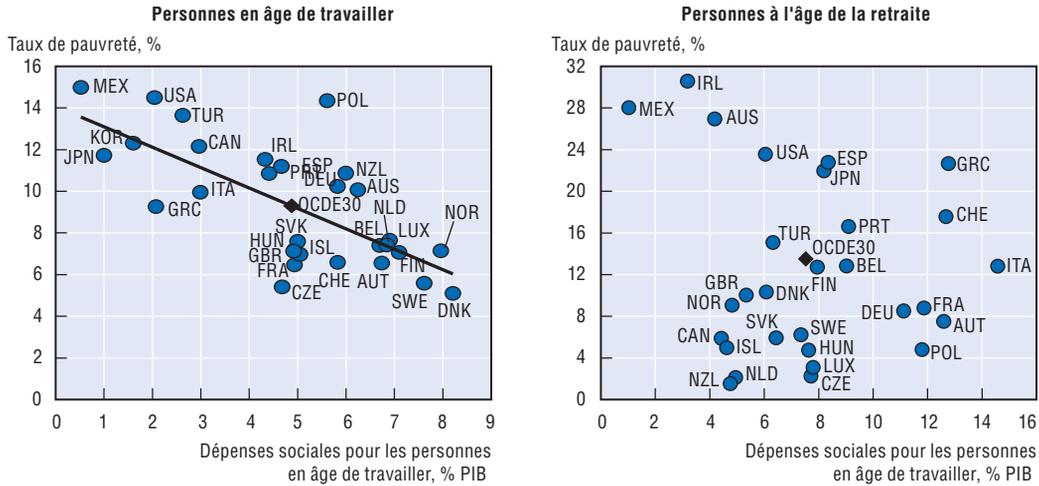
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457775672216>

Note : L'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts sur les ménages et les transferts monétaires publics est mesuré par la différence en pourcentage entre le taux de pauvreté fondé sur le revenu marchand et le taux de pauvreté fondé sur le revenu disponible, pour un seuil fixé à 50 % du revenu disponible médian de la population totale. Les données concernant le milieu des années 90 portent sur la Suisse et le Royaume-Uni, tandis que les données relatives au milieu des années 2000 renvoient à 2000 s'agissant de la Belgique, de l'Irlande, du Portugal et de la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

d'un seuil fixé à la moitié du revenu médian, pour les personnes d'âge actif, d'une part, et les personnes à l'âge de la retraite, d'autre part. La partie gauche du graphique fait apparaître une relation négative significative entre ces deux variables, les pays dont les dépenses sociales destinées aux personnes d'âge actif sont les plus élevées étant également ceux où les taux de pauvreté sont les plus faibles, quoique avec de nettes différences en termes de pauvreté entre les pays où le niveau des dépenses sociales est élevé¹⁸. Il n'existe pas de relation similaire pour les personnes âgées. Si ce constat s'explique par le fait que les pensions de vieillesse sont liées aux revenus d'activité dans la plupart des pays de l'OCDE, il laisse également à penser que l'on pourrait accomplir des progrès plus nets en termes de réduction de la pauvreté en redéployant des crédits affectés aux régimes retraites vers des programmes ciblés sur les personnes d'âge actif qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus et sur leurs enfants.

Graphique 5.13. Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des personnes à l'âge de la retraite et dépenses sociales qui leur sont destinées, milieu des années 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457825046184>

Note : Taux de pauvreté calculés à partir d'un seuil fixé à la moitié du revenu disponible médian des ménages. Les dépenses sociales comprennent à la fois les dépenses publiques et les dépenses privées obligatoires correspondant à des prestations en espèces (c'est-à-dire hors prestations en nature). Les dépenses sociales destinées aux personnes d'âge actif sont égales à la somme des dépenses affectées aux programmes d'aide sociale (invalidité, famille, chômage, logement et autres), tandis que les dépenses sociales destinées aux personnes à l'âge de la retraite sont égales à la somme des prestations de vieillesse et des pensions de réversion. Les dépenses sociales sont exprimées en pourcentage du PIB au coût des facteurs. Les données relatives aux taux de pauvreté portent sur le milieu des années 2000 pour tous les pays, tandis que les données relatives aux dépenses sociales portent sur 2003 pour tous les pays sauf la Turquie (1999).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus et de la base de données sur les dépenses sociales (SOCX) de l'OCDE.

Les déterminants de l'évolution des taux de pauvreté depuis le milieu des années 90

Tant les impôts que les transferts publics réduisent la pauvreté à un moment donné, mais ils faussent également les décisions des agents économiques privés en termes d'emploi et d'effort de travail. Les taux marginaux d'imposition effectifs, qui sont une des causes de ces distorsions, sont généralement élevés à l'extrémité inférieure de la distribution des revenus, et ils peuvent contribuer à la fois au phénomène de piège de la pauvreté observé parmi les bénéficiaires de prestations et à une réduction de l'effort de travail des personnes faiblement rémunérées. Les réformes mises en œuvre dans plusieurs pays de l'OCDE au cours de la seconde moitié des années 90 (qui ont généralement consisté à mettre en place des compléments de revenus d'activité ou des crédits d'impôt sur les revenus du travail destinés aux bas salaires, ainsi que des aides à la transition vers l'emploi à l'intention des personnes tributaires de prestations sociales) avaient pour objectif d'atténuer ces distorsions, de manière à améliorer les incitations au travail pour les personnes à bas revenu.

Quelle a été l'incidence de ces réformes sur l'évolution de la pauvreté ? Les études à ce sujet se sont généralement orientées dans deux directions. La première approche consiste à utiliser des données individuelles pour évaluer ce que seraient aujourd'hui les taux de pauvreté si la structure des salaires, le nombre d'heures travaillées et les transferts publics étaient restés au niveau d'une année de référence; bien qu'elle ne prenne pas en compte

les changements de comportement consécutifs aux réformes, cette méthode permet de suivre dans le temps l'évolution de la situation d'un même individu¹⁹. Une seconde approche, plus aisée à mettre en œuvre lorsqu'on compare de nombreux pays, repose sur des données agrégées²⁰. C'est cette approche que l'on utilise ici en vue d'expliquer les variations des taux de pauvreté relative (au seuil de 50 % du revenu médian), pour les personnes appartenant à des ménages dont le chef est d'âge actif (moins de 66 ans), d'une part, et dont le chef a atteint l'âge de la retraite (66 ans ou plus), d'autre part. Une simple décomposition des variations du taux de pauvreté permet de distinguer trois composantes :

- la composante due aux variations de la pauvreté en termes de revenu marchand pour chacun des différents groupes de la population constituant les deux catégories de ménages examinées, sachant que la structure de la population et l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts pour chaque groupe demeurent inchangés ;
- la composante due aux variations de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts pour chaque groupe, sachant que la structure de la population et le taux de pauvreté de chaque groupe en termes de revenu marchand restent inchangés ;
- la composante due aux variations de la structure de la population définie à la fois par la composition des ménages et le nombre d'actifs occupés dans chacun d'eux, sachant que la pauvreté en termes de revenu marchand et l'efficacité des impôts et des transferts en termes de réduction de la pauvreté dans le groupe considéré demeurent inchangés²¹.

Les décompositions de ce type ne rendent pas compte de la complexité des relations entre chaque paire de variables²², mais elles résument utilement le rôle relatif de divers facteurs; cela étant, du fait de la ventilation détaillée utilisée, les résultats peuvent être affectés par la petite taille des échantillons sur lesquels reposent ces estimations.

Le tableau 5.4 illustre les résultats obtenus pour les variations du taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages ayant un chef d'âge actif entre le milieu des années 90 et le milieu des années 2000 dans certains pays de l'OCDE. Outre la variation globale du taux de pauvreté de l'ensemble des individus vivant dans ces ménages (indiqué dans la troisième colonne), ce tableau présente les résultats d'une décomposition fondée sur toutes les catégories de ménages considérées (dix groupes en tout, dans la partie A) puis, d'une part, sur une ventilation des ménages suivant leur nombre d'actifs occupés uniquement (à savoir aucun, un ou au moins deux, dans la partie B) et, d'autre part, sur une ventilation des ménages suivant leur composition (célibataires et couples, avec et sans enfants, dans la partie C). Dans le cas de l'Australie, par exemple, le taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef était d'âge actif a augmenté de 0.4 point entre 1995 et 2004 (passant de 10 % à 10.4 %), sachant que le renforcement de la pauvreté en termes de revenu marchand de chacun des groupes considérés et l'atténuation de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts l'ont fait augmenter (de 0.6 et 0.7 point respectivement), tandis que la modification de la structure de la population (marquée par un renforcement du poids des ménages ayant un taux de pauvreté plus faible) l'a fait baisser (de 0.9 point).

En moyenne, pour l'ensemble des 14 pays pris en compte dans le tableau 5.4, le taux de pauvreté des personnes appartenant à un ménage dont le chef était d'âge actif a augmenté de 1 point de pourcentage environ au cours de la dernière décennie, alors que ce taux a diminué au Royaume-Uni et, surtout, en Italie. Cette hausse des taux de pauvreté est

Tableau 5.4. Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef est d'âge actif, pour certains déterminants

Variations en points

Variation globale du taux de pauvreté			Analyse des variations pour une population ventilée suivant :								
			A. Le lien avec l'emploi et la composition du ménage			B. Le lien avec l'emploi uniquement			C. La composition du ménage uniquement		
			Dues à des changements concernant :								
La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts publics	Les poids relatifs des groupes de population	La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts publics	Les poids relatifs des groupes de population	La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts publics	Les poids relatifs des groupes de population	La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts publics	Les poids relatifs des groupes de population
Australie	1995-2004	0.4	0.6	0.7	-0.9	0.4	0.9	-0.9	-0.6	0.2	0.7
Canada	1995-2005	2.5	0.7	2.4	-0.7	0.3	2.6	-0.4	0.0	2.1	0.3
Danemark	1995-2005	1.0	-0.2	1.1	0.1	-0.2	1.3	0.0	-0.3	1.1	0.2
Finlande	1995-2004	1.8	-1.0	2.2	0.5	-0.9	2.0	0.7	-0.7	2.2	0.3
France	1996-2005	0.0	0.5	-0.3	-0.2	1.0	-0.5	-0.4	0.2	-0.4	0.2
Allemagne	1995-2004	3.4	0.2	0.6	2.6	0.1	1.6	1.7	1.3	0.7	1.5
Italie	1995-2004	-3.1	2.1	-3.5	-1.7	1.5	-3.7	-0.9	0.1	-3.3	0.1
Japon	1994-2003	0.8	0.2	-0.2	0.8	0.9	-0.4	0.3	0.7	-0.5	0.5
Pays-Bas	1995-2004	0.7	0.3	0.8	-0.4	0.6	1.0	-0.9	-0.9	1.1	0.6
Nlle-Zélande	1995-2003	2.5	1.9	2.4	-1.7	1.5	2.6	-1.6	0.0	2.9	-0.4
Norvège	1995-2004	0.9	-0.6	0.6	0.8	-0.5	0.7	0.7	0.1	0.5	0.3
Suède	1995-2004	1.4	-0.6	2.2	-0.1	-0.8	2.3	0.0	-0.9	2.2	0.1
Royaume-Uni	1995-2005	-1.6	-1.0	0.0	-0.6	-0.9	-0.2	-0.5	-1.6	-0.1	0.2
États-Unis	1995-2005	0.0	-0.4	0.1	0.2	-0.7	0.0	0.6	0.1	0.0	-0.2
OCDE14		0.8	0.2	0.7	-0.1	0.2	0.7	-0.1	-0.2	0.6	0.3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458070155477>

Note : Les taux de pauvreté ont été calculés à partir d'un seuil fixé à 50 % du revenu disponible des ménages par unité de consommation. Les données présentées ont été obtenues par décomposition des variations du taux de pauvreté de la population vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif, cette population ayant été ventilée dans un premier temps à la fois suivant le lien à l'emploi et la composition du ménage (en dix groupes, dans la partie A), dans un second temps suivant le lien à l'emploi uniquement (en distinguant les ménages sans actif occupé, avec un adulte exerçant un emploi, et avec deux adultes ou plus occupant un emploi, dans la partie B) et, dans un troisième temps, suivant la composition du ménage uniquement (en faisant la distinction entre célibataires et couples, ainsi qu'entre ménages avec et sans enfants, dans la partie C). Dans chaque partie du tableau, la somme des trois composantes (c'est-à-dire des variations dues à l'évolution de la pauvreté en termes de revenu marchand, au changement de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts publics nets, et à la modification des poids relatifs des différents groupes de population) est égale à la variation globale du taux de pauvreté (indiquée dans la troisième colonne). Cette analyse est limitée aux pays pour lesquels on disposait de données permettant de distinguer la pauvreté en termes de revenu marchand et la pauvreté en termes de revenu disponible.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

essentiellement imputable à la diminution des transferts publics nets destinés aux ménages se trouvant au bas de l'échelle des revenus (dans la plupart des pays sauf la France, l'Italie et le Japon²³). On relève des différences plus marquées entre pays quant au degré auquel les variations de la pauvreté en termes de revenu marchand pour chaque groupe ont contribué à l'évolution du taux de pauvreté, la pauvreté en termes de revenu marchand ayant augmenté à la fois en moyenne et dans la plupart des pays (notamment en Italie, en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Canada), mais diminué dans les pays nordiques ainsi qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les changements de structure de la population ont atténué l'augmentation du taux de pauvreté dans la plupart des pays (du fait du renforcement du poids relatif des groupes à taux de pauvreté plus faibles), avec plusieurs exceptions cependant, au premier rang desquelles figure l'Allemagne. Les parties B et C du tableau montrent également que cet effet de réduction de la pauvreté

induit par les changements de structure de la population tient principalement à une modification du lien avec l'emploi (marquée par le basculement de ménages sans emploi dans le groupe des ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés), qui a largement compensé l'effet de renforcement de la pauvreté induit par la modification de la ventilation des ménages suivant leur composition (les couples avec enfants ayant cédé du terrain au profit des célibataires avec et sans enfants). En Allemagne, où l'évolution de la structure de la population a été la principale cause de la hausse du taux de pauvreté, ces effets structurels s'expliquent essentiellement par l'augmentation du poids relatif des ménages sans emploi et des célibataires.

Le tableau 5.5 présente les résultats d'une analyse similaire effectuée pour les variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite. La diversité constatée dans la section précédente pour cette

Tableau 5.5. Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, pour certains déterminants

Variations en points

Variation globale du taux de pauvreté			Analyse des variations pour une population ventilée suivant :								
			A. Le lien avec l'emploi et la composition du ménage			B. Le lien avec l'emploi uniquement			C. La composition du ménage uniquement		
			Due to changes in:								
			La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts monétaires publics	Les poids relatifs des groupes de population	La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts monétaires publics	Les poids relatifs des groupes de population	La pauvreté en termes de revenu marchand	Les impôts et transferts monétaires publics	Les poids relatifs des groupes de population
Australie	1995-2004	5.6	-0.7	6.1	0.2	-0.3	5.3	0.6	-0.3	5.9	0.0
Canada	1995-2005	3.3	0.0	3.4	-0.1	-0.1	3.7	-0.3	-0.1	3.3	0.1
Danemark	1995-2005	-2.2	-0.3	-1.2	-0.6	-0.4	-1.4	-0.4	-0.4	-1.4	-0.4
Finlande	1995-2004	5.8	-2.3	8.9	-0.8	-3.4	9.1	0.1	-2.1	8.6	-0.7
Allemagne	1995-2004	-1.6	-0.3	-0.8	-0.5	-0.5	-1.2	0.1	-0.2	-0.8	-0.5
Italie	1995-2004	-2.1	0.3	-3.5	1.2	0.4	-3.5	1.0	0.9	-3.5	0.5
Japon	1994-2003	-1.1	0.6	-4.8	3.1	1.2	-5.1	2.8	3.7	-5.9	1.1
Pays-Bas	1995-2004	0.7	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7	0.0
Nlle-Zélande	1995-2003	2.4	-0.4	2.7	0.1	-0.5	2.7	0.2	0.0	2.4	-0.1
Norvège	1995-2004	-7.1	0.0	-7.1	0.0	-0.3	-7.1	0.2	0.0	-7.1	0.0
Suède	1995-2004	2.7	0.1	2.6	-0.1	0.0	2.7	0.0	0.1	2.6	-0.1
Royaume-Uni	1995-2005	-1.0	-0.3	-0.8	0.1	-0.6	-1.0	0.6	0.0	-0.8	-0.2
États-Unis	1995-2005	3.2	0.3	3.1	-0.2	0.6	3.0	-0.3	0.1	3.1	0.1
OCDE13		0.7	-0.2	0.7	0.2	-0.3	0.6	0.3	0.1	0.6	0.0

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458072361274>

Note : Les taux de pauvreté ont été calculés à partir d'un seuil fixé à 50 % du revenu disponible des ménages par unité de consommation. Les données présentées ont été obtenues par décomposition des variations du taux de pauvreté de la population vivant dans des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, cette population ayant été ventilée dans un premier temps à la fois suivant le lien à l'emploi et la composition du ménage (en dix groupes, dans la partie A), dans un second temps suivant le lien à l'emploi uniquement (en distinguant les ménages sans actif occupé, avec un adulte exerçant un emploi, et avec deux adultes ou plus occupant un emploi, dans la partie B) et, dans un troisième temps, suivant la composition du ménage uniquement (en faisant la distinction entre célibataires et couples, ainsi qu'entre ménages avec et sans enfants, dans la partie C). Dans chaque partie, la somme des trois composantes (c'est-à-dire des variations dues à l'évolution de la pauvreté en termes de revenu marchand, au changement de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts monétaires publics, et à la modification des poids relatifs des différents groupes de population) est égale à la variation globale du taux de pauvreté (indiquée dans la troisième colonne). Cette analyse est limitée aux pays pour lesquels on disposait de données permettant de distinguer la pauvreté en termes de revenu marchand et la pauvreté en termes de revenu disponible.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

catégorie de la population suivant les pays de l'OCDE – aussi nombreux à voir le taux de pauvreté de ces personnes augmenter que diminuer – se retrouve dans le sous-ensemble de 13 pays sur lesquels porte le tableau 5.5²⁴. Lorsque le taux de pauvreté des ménages ayant un chef à l'âge de la retraite a augmenté, cela tient essentiellement à un affaiblissement de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts publics nets, qui a largement compensé l'effet positif de l'évolution de la structure des ménages (davantage de personnes vivant dans des ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés et en couple) et d'une légère amélioration du taux de pauvreté en termes de revenu marchand de différents groupes. Dans les pays qui ont enregistré des variations plus prononcées du taux de pauvreté (augmentation en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en Suède, et baisse en Allemagne, au Danemark, en Italie, au Japon, en Norvège et au Royaume-Uni), ce sont les variations de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts publics nets qui ont joué le rôle le plus important.

Conclusion

Le revenu monétaire d'une année donnée est une mesure imparfaite pour évaluer la pauvreté. Si les ménages dont le revenu net est inférieur à un certain seuil risquent sans doute davantage que les autres de basculer dans la pauvreté, ils (ou la collectivité à laquelle ils appartiennent) peuvent ne pas se considérer eux-mêmes comme « pauvres » au sens où ce terme est couramment utilisé. En outre, il est nettement plus difficile de mesurer le revenu des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus que celui des individus situés dans la partie centrale de la distribution. Toutefois, malgré ces limites, les mesures du revenu des ménages utilisées dans ce chapitre font ressortir plusieurs caractéristiques, qui sont importantes pour évaluer la situation de la population pauvre et améliorer les programmes de lutte contre la pauvreté.

- Au milieu des années 2000, la proportion de personnes exposées au risque de pauvreté dans les pays de l'OCDE s'établissait à 6 % au seuil de 40 % du revenu médian des ménages, à 11 % au seuil de 50 %, et aux alentours de 18 % au seuil de 60 %. Les différences entre pays étaient très marquées, les taux de pauvreté relative étant toujours les plus faibles – indépendamment du seuil retenu – au Danemark, en République tchèque et en Suède, tandis que les plus élevés étaient systématiquement ceux des États-Unis, de la Turquie et du Mexique. Le classement des pays ne changeait guère lorsqu'on utilisait une mesure synthétique intégrant à la fois la proportion de pauvres dans chaque pays et l'écart qui sépare leur revenu du seuil de pauvreté.
- Les taux de pauvreté (au seuil de la moitié du revenu médian) ont augmenté en moyenne de 0.6 point du milieu des années 80 au milieu des années 90, et de nouveau de 0.6 point du milieu des années 90 au milieu des années 2000, les différents pays connaissant souvent des évolutions contrastées pendant ces deux périodes. Au cours de la plus récente de ces deux décennies, les taux de pauvreté ont augmenté dans la majorité des pays de l'OCDE, tandis qu'ils ont reculé en Grèce, en Italie, au Mexique et au Royaume-Uni, d'environ 1 point ou plus. Évaluée à partir d'un seuil « ancré » dans le temps, la pauvreté a reculé, en moyenne, de 40 % depuis le milieu des années 90, certains pays ayant connu des baisses plus marquées, alors qu'elle a augmenté en Allemagne depuis 2000.

- Le risque de pauvreté varie selon les caractéristiques des individus et des ménages. La courbe en U qui représente la relation entre âge et pauvreté s'est déplacée au cours des deux dernières décennies des personnes de plus de 50 ans vers des individus plus jeunes. Le risque de pauvreté est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, dans la mesure où elles sont plus nombreuses à vivre seules lorsqu'elles sont âgées et plus fréquemment chefs de familles monoparentales. Le risque de pauvreté pour l'ensemble de la population est deux fois moindre que celui auquel sont exposées les personnes vivant seules, et trois fois plus faible que celui qui pèse sur les familles monoparentales.
- S'il est vrai que la composition des ménages comme la situation au regard de l'emploi de leurs membres influent sur le taux de pauvreté des différents groupes de population, l'exercice d'un travail rémunéré joue un rôle primordial. Les pays où la proportion de personnes d'âge actif exerçant une activité rémunérée est la plus forte sont aussi ceux où les taux de pauvreté sont les plus bas pour cette catégorie; le même constat vaut pour la relation entre le taux d'emploi des mères et la pauvreté infantile.
- Le travail n'est cependant pas le seul déterminant de la pauvreté. On relève entre les pays des différences sensibles de taux de pauvreté des ménages sans emploi et, en moyenne dans la zone OCDE, une majorité des personnes pauvres en termes monétaires appartiennent à des ménages comprenant un ou plusieurs actifs occupés. Dans plusieurs pays, même les ménages dont un des membres travaille à temps plein ou qui comptent plus d'un actif occupé ne sont pas à l'abri du risque de pauvreté.
- On constate des différences notables entre pays quant au degré auquel les impôts et les transferts monétaires publics réduisent les taux de pauvreté. L'évolution des activités redistributives des pouvoirs publics a permis d'atténuer la montée de la pauvreté du milieu des années 80 au milieu des années 90, mais l'a amplifiée au cours de la décennie suivante. Les pays dont les dépenses sociales destinées aux personnes d'âge actif sont les plus élevées sont également ceux où les taux de pauvreté sont les plus faibles pour cette catégorie, alors qu'aucune relation similaire n'a pu être mise en évidence pour les dépenses sociales destinées aux personnes âgées.

Notes

1. Ainsi, alors que pour 4.6 % des Australiens, le revenu disponible par unité de consommation du ménage auquel ils appartiennent était inférieur à 40 % de la médiane en 2003-04, cette proportion passait à 5.3 % si l'on appliquait un seuil de 41 %, et à 6.9 % si le seuil retenu était de 43 %.
2. Un seuil de 60 % du revenu médian est utilisé comme référence pour déterminer le risque de pauvreté au niveau de l'Union européenne (UE), tandis que le seuil de pauvreté (absolue) utilisé aux États-Unis est plus proche de 40 % du revenu médian. Dans ce chapitre, nous nous placerons la plupart du temps à mi-chemin de ces deux niveaux, en utilisant un seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu disponible médian par unité de consommation.
3. Ainsi, au seuil de la moitié du revenu médian, le pays classé au 6^e rang par ordre décroissant, à savoir l'Irlande, affiche un taux de pauvreté plus de deux fois supérieur à celui du pays arrivant en 6^e position par ordre croissant, c'est-à-dire la France.
4. La corrélation entre pays des taux de pauvreté calculés à différents seuils est de 0.96 entre les taux mesurés aux seuils de 50 % et de 60 % du revenu médian, ainsi qu'entre les taux calculés aux seuils de 40 % et de 50 %, alors que cette corrélation est de 0.90 entre les taux mesurés aux seuils de 40 % et de 60 % du revenu médian.
5. Les chiffres présentés correspondent à l'écart de pauvreté moyen. Les estimations de l'écart de pauvreté médian sont généralement inférieures – puisqu'elles s'établissent aux alentours de 23 % en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Le coefficient de corrélation entre ces deux mesures est de 0.68.

6. Cette mesure est parfois utilisée pour illustrer l'ampleur des transferts du revenu équivalent nécessaires pour faire passer au niveau du seuil de pauvreté toutes les personnes qui vivent en dessous. Cette interprétation néglige toutefois les changements de comportement dus, par exemple, aux désincitations au travail.
7. Les données concernant la Belgique pour 1983 et 1995 reposent sur des données fiscales et ne sont pas tout à fait comparables à celles portant sur les données ultérieures. Premièrement, l'unité d'analyse se réfère aux ménages effectuant une déclaration d'impôt. Deuxièmement, la méthode utilisée pour intégrer les informations qui concernent les ménages ne remplissant pas de questionnaire est différente pour les deux années considérées. Selon d'autres estimations se fondant sur des enquêtes auprès des ménages réalisées par l'Université d'Anvers, le taux de pauvreté paraît pratiquement stable pour la fin des années 80 et en légère hausse pour la deuxième moitié des années 90.
8. Les variations des taux de pauvreté calculés au seuil de 60 % du revenu médian (celui utilisé par les pays de l'UE) font ressortir une hausse cumulée (pour l'ensemble des 24 pays de l'OCDE considérés) de 1.7 point (c'est-à-dire supérieure à l'augmentation mesurée à partir d'un seuil de 50 %), la hausse enregistrée étant plus forte au cours de la première décennie que durant la seconde.
9. Des données sur les taux de pauvreté remontant au milieu des années 70 sont disponibles pour sept pays de l'OCDE. D'après ces données, du milieu des années 70 au milieu des années 80, le taux de pauvreté au niveau de 50 % du revenu médian a diminué au Canada, en Finlande et en Grèce, est resté stable aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, alors qu'il a légèrement augmenté aux États-Unis (voir le graphique 5.A2.1 disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1787/424402577838>).
10. L'ensemble d'indicateurs d'inclusion sociale de l'UE comprend une mesure du risque de pauvreté « ancré » à l'année t-3 et augmenté de l'inflation enregistrée au cours des trois années consécutives.
11. La croissance du revenu réel entraîne une réduction plus marquée des taux de pauvreté « absolue » dans les pays où le niveau de pauvreté relative était plus élevé au début de la période considérée (Freeman, 2001). Des estimations concernant d'autres pays, qui sont fondées sur deux ensembles de données différents et ne sont donc pas strictement comparables, laissent à penser que la pauvreté « absolue » a enregistré une baisse de l'ordre de 32-40 % en Autriche, en Belgique et en République tchèque, et de 60 % ou plus en Espagne, en Irlande et au Portugal.
12. Les estimations des taux de pauvreté des personnes âgées présentées dans ce rapport sont très sensibles aux hypothèses méthodologiques retenues. Premièrement, la définition du *revenu monétaire* utilisée ici entraîne une surestimation du taux de pauvreté des personnes âgées par rapport à celui des autres groupes : au Danemark, par exemple, l'inclusion des loyers imputés dans la définition du revenu se traduit par une baisse du taux de pauvreté des personnes âgées de quelque 10 % à 4 % environ, contre une diminution de 5.3 % à 4.7 % pour l'ensemble de la population. Deuxièmement, les pensions de vieillesse étant souvent la principale (voire la seule) source de revenu des personnes âgées, leur revenu monétaire est généralement proche du niveau des retraites, ce qui se traduit par une forte sensibilité des estimations de la pauvreté à de faibles variations du seuil de revenu employé : en Australie, par exemple, le taux de pauvreté monétaire tombe de 26 % au seuil de 50 % du revenu médian à 18 % au seuil de 47 % du revenu médian. Troisièmement, les estimations sont fortement tributaires de l'échelle d'équivalence utilisée : ainsi, en Australie, le taux de pauvreté des personnes âgées au seuil de 50 % du revenu médian passe de 26 % lorsqu'il est calculé à partir de l'échelle d'équivalence (caractérisée par une élasticité de 0.5) utilisée dans ce rapport, à 17 % lorsqu'il est estimé sur la base de l'« échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE » (qui attribue un coefficient de pondération de 1.0 au premier adulte, de 0.5 aux autres personnes âgées de 14 ans et plus vivant dans le ménage, et de 0.3 aux enfants de moins de 14 ans, et qui donne des résultats très proches de ceux obtenus à l'aide d'une échelle d'équivalence ayant une élasticité de 0.6) traditionnellement utilisée par le Bureau australien de statistique.
13. Néanmoins, l'évolution a été inverse dans certains pays. Ainsi, le taux de pauvreté des enfants et/ou des jeunes adultes a baissé au cours de la dernière décennie en Australie, en Espagne et aux États-Unis, tandis que celui des personnes âgées a augmenté (voir le tableau 5.A3.1 disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1787/424402577838>).
14. Ces estimations ont été calculées à partir d'un seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian au début des années 2000, corrigé de l'inflation entre 2000 et 2005.

15. L'OCDE mesure la pauvreté en termes de revenu marchand par la proportion de personnes ayant un revenu marchand inférieur à un seuil donné de revenu disponible des ménages. Compte tenu de cette définition, la différence entre le taux de pauvreté fondé sur le revenu marchand et le taux de pauvreté fondé sur le revenu disponible correspondra à la fois à l'ampleur en valeur absolue des impôts sur les ménages et des transferts monétaires publics, et au degré auquel ils sont ciblés sur les pauvres (voir le chapitre 4).
16. Les réformes mises en œuvre au cours de cette période dans plusieurs pays de l'OCDE semblent avoir protégé les enfants (et leurs familles) de l'atténuation de l'effet des transferts nets en termes de réduction de la pauvreté qui a affecté d'autres ménages. Cet effet s'est pleinement fait sentir en Australie, en Allemagne, en République tchèque et aux États-Unis, et partiellement dans la plupart des autres pays. Inversement, l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts nets a eu tendance à être plus limité pour les enfants que pour les personnes d'âge actif en Italie, au Japon, en Norvège, au Danemark et en Suède, ainsi qu'en Belgique et au Portugal (pour lesquels les séries de données chronologiques ne vont pas au-delà de 2000).
17. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les prestations de dernier recours versées aux personnes d'âge actif en 2005 étaient inférieures au seuil de la moitié du revenu médian (tel que défini précédemment dans la note 14), même si cela dépendait de la disponibilité d'allocations logement complémentaires ainsi que de la situation de famille des intéressés. Dans le cas d'un couple marié avec deux enfants, le revenu des bénéficiaires de l'aide sociale était supérieur au seuil fixé à la moitié du revenu médian uniquement en Australie et en Norvège, en partant de l'hypothèse de coûts de logement nuls et donc de l'absence d'allocations logement; lorsqu'on ajoutait au revenu les allocations de logement subordonnées aux dépenses de loyer, la liste des pays de l'OCDE où le revenu net des bénéficiaires de l'aide sociale était supérieur à ce même seuil comprenait également l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suède (OCDE, 2007).
18. Ainsi, la République tchèque a le même taux de pauvreté que la Suède avec un niveau de dépenses sociales inférieure de 40 %, tandis que le taux de pauvreté de la Pologne est deux fois plus élevé que celui de la Hongrie bien que ces deux pays aient le même niveau de dépenses.
19. Sur la base des résultats obtenus avec cette méthode, Dickens et Ellwood (2001) estiment que l'évolution des conditions démographiques (telles qu'une proportion plus élevée de ménages monoparentaux), de la structure des rémunérations (une distribution plus large des revenus d'activité, par exemple) et de l'effort de travail (c'est-à-dire l'effet conjugué des variations des taux d'activité et du nombre d'heures travaillées) expliquent dans des proportions comparables l'augmentation de la pauvreté relative observée au Royaume-Uni de 1979 à 1999, tandis que la générosité accrue des transferts publics a contribué à réduire les taux de pauvreté au cours de la même période. Aux États-Unis, la hausse de la pauvreté relative sur la même période est essentiellement imputable aux évolutions démographiques et, dans une moindre mesure, aux modifications de la structure des rémunérations; l'augmentation de l'effort de travail a contribué à faire reculer la pauvreté, tandis que les changements intervenus dans les transferts publics n'ont pas eu d'effet significatif dans un sens ni dans l'autre.
20. Dans la plupart des cas, les auteurs qui utilisent des données agrégées procèdent à une régression des taux de pauvreté sur divers déterminants et utilisent les résultats obtenus pour comparer les situations à deux moments donnés. Néanmoins, les résultats de ce type d'analyse se révèlent généralement instables et sensibles à la spécification retenue.
21. Pour cette analyse, le taux de pauvreté global, en termes de revenu disponible, est égal à la somme pondérée des taux de pauvreté des différents groupes, ces taux étant exprimés par le produit de la pauvreté en termes de revenu marchand et d'un coefficient représentant l'effet de réduction de la pauvreté en termes de revenu marchand induit par les impôts et les transferts.

$$PR_t = \sum PR_t^i * \alpha_t^i = \sum [PR(MI)_t^i * (1 - \beta)_t^i] * \alpha_t^i$$

où PR_t est le taux de pauvreté (en termes de revenu disponible) de toutes les personnes appartenant à un ménage dont le chef est d'âge actif à l'instant t ; PR_t^i est le taux de pauvreté (en termes de revenu disponible) des différents groupes i composant la population des ménages ayant un chef d'âge actif; $PR(MI)_t^i$ est le taux de pauvreté (en termes de revenu marchand) à l'instant t de chaque groupe; $(1 - \beta)_t^i$ est l'effet de réduction de la pauvreté induit par les impôts et les transferts pour chaque groupe; et α_t^i est la proportion de la population que représente chaque groupe. Pour analyser les variations dans le temps du taux de pauvreté, on multiplie les variations d'une variable par la valeur moyenne (entre deux instants) des deux autres variables (afin de ne pas avoir à prendre explicitement en compte les interactions entre chaque paire de variables).

22. Les modifications du niveau des prestations sociales, par exemple, peuvent encourager des individus jusque-là inactifs à prendre un emploi, ce qui a des effets positifs (à savoir une réduction de la pauvreté) à la fois pour la structure des ménages (diminution du nombre de ménages sans emploi) et pour la pauvreté en termes de revenu marchand (augmentation des revenus d'activité avec l'entrée dans l'emploi d'anciens bénéficiaires de prestations sociales).
23. On notera qu'une atténuation de l'effet de réduction de la pauvreté induit par les transferts publics nets peut s'expliquer par une progression du revenu médian plus forte que celle des prestations en termes réels et/ou par une utilisation plus réduite de ces prestations, plutôt que par une diminution absolue de la valeur des prestations en termes réels.
24. La France est exclue de cette analyse en raison du nombre limité d'observations disponibles pour certaines des catégories de ménages examinées ici.

Références

- Dickens, R. et D. Ellwood (2001), « Whither Poverty in Great Britain and the United States? The Determinants of Changing Poverty and Whether Work Will Work », NBER Working Paper, n° W8253, Cambridge, Massachusetts.
- Förster, M.F. (1994), « Measurement of Low Incomes and Poverty in a Perspective of International Comparisons », Document hors série sur les politique du marché du travail et politique sociale, n° 14, OCDE, Paris, disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/dataoecd/45/58/1895548.pdf.
- Förster, M.F. et M. Mira d'Ercole (2005), « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 22, OCDE, Paris, disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/dataoecd/48/9/34483698.pdf.
- Freeman, R.B. (2001), « The Rising Tide Lifts...? », National Bureau of Economic Research Working Paper, n° 8155, Cambridge, Massachusetts, mars.
- OCDE (2007), *Prestations et salaires 2007 – Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Paugam, S. et M. Selz (2005), « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970 », *Économie et statistique*, n° 383-385, Paris.

ANNEXE 5.A1

Seuils de bas revenus utilisés pour l'analyse

Le tableau 5.A1.1 indique les valeurs des seuils de pauvreté utilisés dans ce chapitre. Ces seuils sont présentés sous la forme de niveaux de revenu annuel pour différents types de familles, à la fois en monnaie nationale (partie gauche) et (partie droite) en dollars des États-Unis – à parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation « effective » (c'est-à-dire sur la base des coûts d'un panier commun de biens de consommation et de services qui sont soit achetés sur le marché, soit fournis gratuitement ou à un prix subventionné par les pouvoirs publics). Ainsi, un couple avec deux enfants sera considéré comme exposé au risque de pauvreté, sur la base d'un seuil fixé à la moitié du revenu médian, si son revenu annuel est inférieur à 23 000 USD en Australie et à 27 000 USD aux États-Unis. Ces estimations ne prennent pas en compte la sous-déclaration des revenus au bas de l'échelle des revenus. De plus, les taux de change à PPA utilisés peuvent ne pas être pleinement représentatifs des modes de consommation des ménages pauvres dans l'ensemble des pays considérés. Le tableau suivant met en évidence des écarts considérables entre les valeurs de référence utilisées pour les revenus dans les différents pays. Au seuil de 40 % du revenu médian, le revenu d'un couple avec deux enfants aux États-Unis est six fois plus élevé qu'au Mexique, mais inférieur de 25 % au revenu d'un couple du même type au Luxembourg et d'un niveau similaire à ceux relevés aux Pays-Bas, en Norvège et en Suisse. Pour un célibataire, le seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian représente entre 30 % et 50 % du salaire net moyen national (rémunération effective perçue) dans la plupart des pays, mais cette proportion est sensiblement inférieure en Turquie et supérieure aux États-Unis.

Tableau 5.A1.1. **Seuils de bas revenus utilisés pour l'analyse**

Montants en monnaie nationale et convertis en USD de 2005 à parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation effective

Unité monétaire		En monnaie nationale						USD à PPA pour la consommation effective						
		50 % du revenu median				40 % du revenu médian	60 % du revenu médian	50 % du revenu médian				40 % du revenu médian	60 % du revenu médian	
		Célibataire		Couple sans enfant	Couple avec un enfant	Couple avec deux enfants	Couple avec deux enfants	Couple avec deux enfants	Célibataire	Couple sans enfant	Couple avec un enfant	Couple avec deux enfants	Couple avec deux enfants	
		% du salaire net												
Australie	AUD	14 770	38	20 888	25 582	29 540	23 632	35 448	11 509	16 276	19 933	23 017	18 414	27 621
Autriche	EUR	9 964	42	14 091	17 258	19 927	15 942	23 913	12 292	17 383	21 290	24 584	19 667	29 500
Belgique	EUR	9 159	43	12 953	15 864	18 318	14 654	21 981	11 163	15 786	19 334	22 325	17 860	26 790
Canada	CAD	15 049	50	21 283	26 066	30 098	24 078	36 118	12 671	17 919	21 946	25 341	20 273	30 410
Rép. tchèque	CZK	76 733	46	108 516	132 905	153 465	122 772	184 158	6 176	8 734	10 696	12 351	9 881	14 821
Danemark	DKK	94 376	49	133 467	163 463	188 751	151 001	226 501	11 465	16 213	19 857	22 929	18 343	27 515
Finlande	EUR	10 060	45	14 227	17 425	20 121	16 097	24 145	10 505	14 856	18 195	21 010	16 808	25 212
France	EUR	8 691	40	12 291	15 053	17 382	13 905	20 858	10 330	14 608	17 892	20 659	16 528	24 791
Allemagne	EUR	9 109	38	12 882	15 777	18 218	14 574	21 861	11 010	15 571	19 070	22 020	17 616	26 424
Grèce	EUR	5 657	36	8 001	9 799	11 315	9 052	13 578	8 639	12 217	14 963	17 278	13 822	20 734
Hongrie	HUF	544 482	45	770 014	943 071	1 088 964	871 171	1 306 757	4 887	6 912	8 465	9 775	7 820	11 730
Islande	ISK (000)	1 045	47	1 478	1 810	2 090	1 671 962	2 507 943	11 307	15 991	19 584	22 614	18 091	27 137
Irlande	EUR	10 775	44	15 239	18 664	21 551	17 241	25 861	11 204	15 845	19 406	22 409	17 927	26 890
Italie	EUR	7 004	42	9 905	12 131	14 008	11 206	16 809	8 394	11 871	14 539	16 788	13 430	20 146
Japon	JPN (00)	14 975	37	2 118	2 594	2 995	2 396	3 594	11 394	16 114	19 735	22 788	18 231	27 346
Corée	KRW (000)	7 756	30	10 969	13 434	15 512	12 410	18 615	9 630	13 619	16 680	19 260	15 408	23 112
Luxembourg	EUR	16 171	53	22 870	28 010	32 343	25 874	38 812	18 131	25 641	31 404	36 262	29 010	43 515
Mexique	MXN	15 675	..	22 167	27 149	31 349	25 079	37 619	2 307	3 263	3 996	4 615	3 692	5 538
Pays-Bas	EUR	11 484	44	16 241	19 891	22 968	18 374	27 562	14 017	19 823	24 278	28 034	22 427	33 640
Nlle-Zélande	NZD	13 040	41	18 442	22 587	26 081	20 865	31 297	9 633	13 623	16 684	19 265	15 412	23 118
Norvège	NOK	118 294	44	167 293	204 891	236 587	189 270	283 905	13 312	18 825	23 056	26 623	21 299	31 948
Pologne	PLN	6 924	36	9 793	11 994	13 849	11 079	16 619	4 056	5 736	7 025	8 111	6 489	9 734
Portugal	EUR	4 197	40	5 936	7 270	8 394	6 715	10 073	6 139	8 683	10 634	12 279	9 823	14 735
Rép. slovaque	SKK	67 213	40	95 053	116 416	134 426	107 541	161 311	4 410	6 236	7 638	8 820	7 056	10 584
Espagne	EUR	6 345	39	8 973	10 989	12 690	10 152	15 227	8 990	12 713	15 571	17 979	14 384	21 575
Suède	SEK	89 832	41	127 042	155 594	179 665	143 732	215 598	10 358	14 648	17 940	20 716	16 573	24 859
Suisse	CHF	23 141	43	32 727	40 082	46 283	37 026	55 539	13 771	19 475	23 851	27 541	22 033	33 049
Turquie	TRY (000 000)	2 067	19	2 924	3 581	4 135	3 308	4 962	2 532	3 581	4 386	5 065	4 052	6 078
Royaume-Uni	GBP	7 038	33	9 953	12 190	14 075	11 260	16 890	12 326	17 432	21 350	24 652	19 722	29 583
États-Unis	USD	13 495	57	19 085	23 374	26 990	21 592	32 388	13 495	19 085	23 374	26 990	21 592	32 388

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458114618480>

Note : Lorsque les montants des revenus nominaux des différents pays, tels qu'ils figurent dans le questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus, concernaient une autre année que 2005, nous avons d'abord exprimé ces montants aux prix de 2005 en les corrigeant de l'inflation (mesurée par l'évolution des prix à la consommation), puis nous les avons convertis en USD à PPA pour la consommation effective en 2005.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

ANNEXE 5.A2

Estimations diverses des principaux indicateurs de pauvreté

Le tableau 5.A2.1 présente différentes estimations des principaux indicateurs de pauvreté tirées de sources internationales (Eurostat et la *Luxembourg Income Study, LIS*) : les taux de pauvreté de l'ensemble de la population calculés aux seuils de 50 % et de 60 % du revenu médian, et le taux de pauvreté infantile calculé au seuil de 50 % du revenu médian. Les différences méthodologiques sont mineures. Le concept de revenu disponible est défini de manière quasi-identique dans ces trois sources de données*. L'échelle d'équivalence utilisée par Eurostat ne diffère que légèrement de celle employée par l'OCDE et dans la LIS, dans la mesure où elle attribue un coefficient de pondération un peu plus élevé aux membres du ménages autres que le premier adulte et établit une distinction entre les personnes âgées de 14 ans ou plus et les enfants de moins de 14 ans. Pour la plupart des pays, les écarts de taux de pauvreté entre l'OCDE et les autres sources n'excèdent pas 1 point de pourcentage. Il existe toutefois deux exceptions (l'Allemagne et le Royaume-Uni), en particulier pour les estimations de la pauvreté infantile.

* Ainsi, selon la définition d'Eurostat, les transferts entre ménages sont égaux aux transferts reçus diminués des transferts versés, tandis que dans le questionnaire de l'OCDE, ils ne désignent que les transferts reçus. Néanmoins, cela n'a aucune incidence sur les estimations de la pauvreté globale.

Tableau 5.A2.1. Comparaisons des principales estimations fondées sur le questionnaire de l'OCDE et d'autres sources de données, sur la base des dernières données disponibles

	Années de référence (revenus)			Taux de pauvreté au seuil de 50 % du revenu médian			Taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu médian			Taux de pauvreté infantile au seuil de 50 % du revenu médian		
	Questionnaire de l'OCDE	Eurostat	LIS	Questionnaire de l'OCDE	Eurostat	LIS	Questionnaire de l'OCDE	Eurostat	LIS	Questionnaire de l'OCDE	Eurostat	LIS
Australie	2004	..	2003	12	..	12	20	..	20	12	..	14
Autriche	2004	2004	2000	7	6	8	13	12	13	6	6	8
Belgique	2004	2004	2000	9	8	8	16	15	16	10	9	7
Canada	2005	..	2000	12	..	12	19	..	19	15	..	16
Rép. tchèque	2004	2004	..	6	5	..	11	10	..	10	9	..
Danemark	2004	2004	2004	5	6	6	12	12	13	3	5	4
Finlande	2004	2004	2004	7	5	7	15	12	14	4	3	4
France	2004	2004	2000	7	6	7	14	13	14	8	6	8
Allemagne	2004	2004	2000	11	7	8	17	12	13	16	6	9
Grèce	2004	2004	2000	13	13	14	20	20	21	13	13	13
Hongrie	2005	2004	1999	7	7	6	12	13	13	9	11	8
Islande	2004	2004	..	7	5	..	12	10	..	8	6	..
Irlande	2004	2004	2000	15	11	16	23	20	22	16	15	16
Italie	2004	2004	2000	11	12	13	20	19	20	16	16	17
Japon	2000	15	21	14
Corée	2005	15	21	11
Luxembourg	2004	2004	2000	8	7	6	13	13	12	12	10	9
Mexique	2004	..	2002	18	..	20	25	..	27	22	..	25
Pays-Bas	2004	2004	2000	8	6	5	14	11	11	12	9	6
Nlle-Zélande	2003	11	23	15
Norvège	2004	2004	2000	7	7	6	12	11	12	5	5	3
Pologne	2004	2004	1999	15	15	13	21	21	19	22	22	18
Portugal	2004	2004	..	13	13	..	21	19	..	17	17	..
Rép. slovaque	2004	2004	..	8	8	..	14	13	..	11	12	..
Espagne	2004	2004	2000	14	13	14	21	20	21	17	16	15
Suède	2004	2004	2000	5	5	7	11	9	12	4	5	4
Suisse	2001	..	2002	7	..	8	12	..	14	8	..	7
Turquie	2004	2002	..	18	18	..	24	26	..	25
Royaume-Uni	2005	2004	1999	8	12	12	16	19	21	10	13	17
États-Unis	2005	..	2005	17	..	17	24	..	24	21	..	21

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458118027471>

Note : L'échelle d'équivalence utilisée correspond à la racine carrée de la taille du ménage pour le questionnaire de l'OCDE et la Luxembourg Income Study (LIS), et à l'échelle modifiée de l'OCDE pour Eurostat (qui attribue un coefficient de pondération de 1 au premier adulte, de 0.5 aux autres personnes âgées de 14 ans et plus vivant dans le ménage, et de 0.3 aux enfants de moins de 14 ans). Dans chacune de ces trois sources de données, on entend par enfant une personne de moins de 18 ans.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus. Eurostat (à la date du 6 février 2008); LIS Key Figures [chiffres clés de la Luxembourg Income Study] (à la date du 31 décembre 2007).

Table des matières

Introduction	17
---------------------------	----

Partie I

LES PRINCIPAUX ASPECTS DE L'INÉGALITÉ

Chapitre 1. La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE : quelles en sont les grandes caractéristiques ?	25
Introduction	26
Qu'indique une comparaison de la distribution des revenus entre les pays ?	27
La distribution des revenus s'est-elle élargie au fil du temps ?	29
Au-delà des indicateurs synthétiques de la distribution des revenus : niveaux de revenu par décile dans les pays de l'OCDE	39
Conclusion	41
Notes	43
Références	45
<i>Annexe 1.A1. Données de l'OCDE sur la distribution des revenus : caractéristiques clés</i>	46
<i>Annexe 1.A2. Tableaux et graphiques additionnels</i>	55

Partie II

LES PRINCIPAUX FACTEURS D'INÉGALITÉ

Chapitre 2. L'évolution des structures démographiques et des styles de vie a-t-elle contribué à l'accroissement des inégalités dans la distribution des revenus ? ..	63
Introduction	64
Différences dans la structure de la population des différents pays de l'OCDE	64
Différences démographiques et distribution des revenus	66
Influence de la structure de la population sur les inégalités de revenu	71
Variations du revenu relatif des différents groupes	74
Conclusion	77
Notes	77
Références	78
<i>Annexe 2.A1. Structure de la population dans certains pays de l'OCDE</i>	79
Chapitre 3. Comprendre les liens entre inégalité des salaires et inégalité des revenus	83
Introduction	84
Principales caractéristiques de la distribution des salaires des travailleurs à plein-temps	86

Distribution des salaires au niveau de l'ensemble des travailleurs : l'importance de l'emploi atypique	89
Des salaires individuels aux revenus salariaux des ménages : quels sont les facteurs qui entrent en jeu ?	91
Des revenus salariaux aux revenus marchands	97
Conclusion	99
Notes	100
Références	102
Chapitre 4. Quelle est l'ampleur de la redistribution réalisée par les pouvoirs publics ?	
Le rôle des transferts monétaires et des impôts sur les ménages	105
Introduction	106
Un cadre comptable pour les revenus des ménages	106
Ciblage et progressivité : comment les programmes sociaux et les impôts influent-ils sur la distribution des revenus ?	108
Niveau et caractéristiques des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages	111
Quelle est l'ampleur de la redistribution effectuée au moyen des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages ?	119
Redistribution en faveur des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus : interactions entre niveau et ciblage des transferts monétaires et des impôts	125
Améliorer la mesure des résultats obtenus par l'État-providence	128
Conclusion	129
Notes	130
Références	132

Partie III

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PAUVRETÉ

Chapitre 5. La pauvreté dans les pays de l'OCDE : évaluation fondée sur la mesure statique du revenu	137
Introduction	138
Niveau et évolution de la pauvreté monétaire globale	138
Les risques de pauvreté pour différents groupes de la population	143
La contribution des impôts sur les ménages et des transferts monétaires publics à la réduction de la pauvreté monétaire	153
Les déterminants de l'évolution des taux de pauvreté depuis le milieu des années 90	158
Conclusion	162
Notes	163
Références	166
Annexe 5.A1. Seuils de bas revenus utilisés pour l'analyse	167
Annexe 5.A2. Estimations diverses des principaux indicateurs de pauvreté	169

Chapitre 6. La pauvreté monétaire est-elle un phénomène durable ?	
Ce que disent les données longitudinales	171
Introduction	172
Données longitudinales et mesures dynamiques de la pauvreté	172
Différencier la pauvreté temporaire de la pauvreté persistante	173
Composition de la population victime de pauvreté persistante	175
La pauvreté : entrées, sorties et occurrences	178
Événements provoquant l'entrée dans la pauvreté	183
Mobilité sur l'échelle des revenus et persistance de la pauvreté	186
Conclusion	189
Notes	189
Références	191
Chapitre 7. Pauvreté non monétaire : que nous apprennent les indicateurs de pauvreté de conditions de vie ?	195
Introduction	196
Les difficultés de conditions de vie en tant qu'indicateur de pauvreté	196
Caractéristiques de la pauvreté de conditions de vie dans une optique comparative ..	200
Conclusion	212
Notes	214
Références	216
Annexe 7.A1. Prévalence de la pauvreté non monétaire calculée au moyen d'un indicateur composite de formes multiples de privation	217
 Partie IV LES AUTRES ASPECTS DE L'INÉGALITÉ 	
Chapitre 8. Mobilité intergénérationnelle : quel est son effet sur l'inégalité des revenus?	223
Introduction	224
Transmission intergénérationnelle du désavantage : vue d'ensemble	224
Transmission intergénérationnelle du désavantage : quelle est son importance du point de vue de l'action gouvernementale ?	235
Conclusion	237
Notes	238
Références	240
Chapitre 9. Comment les services assurés par les pouvoirs publics influent-ils sur la distribution des ressources économiques des ménages ?	245
Introduction	246
Résultats de recherches antérieures	246
Nouvelles données empiriques	255
Conclusion	270
Notes	270
Références	274

Chapitre 10. La distribution du patrimoine des ménages : ce que nous apprend la Luxembourg Wealth Study	279
Introduction	280
Patrimoine des ménages et politiques sociales	280
Mesures et méthodes de la <i>Luxembourg Wealth Study</i> (LWS)	282
Principales caractéristiques de la distribution du patrimoine des ménages	285
Distribution croisée du revenu et du patrimoine	290
Conclusion	297
Notes	298
Références	300
Annexe 10.A1. Caractéristiques de la <i>Luxembourg Wealth Study</i>	303

Partie V
CONCLUSIONS

Chapitre 11. Les inégalités dans la répartition des ressources économiques : comment ont-elles évolué et que peuvent faire les pouvoirs publics ?	311
Introduction	312
Quelles sont les principales caractéristiques de la répartition du revenu dans les pays de l'OCDE ?	312
Quels sont les facteurs qui ont contribué à modifier la distribution des revenus des ménages ?	319
Peut-on évaluer les inégalités économiques en s'intéressant uniquement au revenu monétaire ?	325
Quelles leçons tirer de ces résultats pour les politiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités ?	334
Conclusion	339
Notes	340
Références	340

Encadrés

1.1. Évolutions au sommet de la distribution des revenus	34
1.2. Distribution des revenus des ménages et part des salaires dans le PIB : y a-t-il un lien entre les deux ?	38
3.1. Principales caractéristiques des statistiques de l'OCDE sur la distribution des salaires	85
3.2. Comment s'explique la plus grande inégalité des revenus salariaux des conjoints par rapport aux chefs de famille ?	93
5.1. La perception subjective de la pauvreté	144
7.1. Principaux résultats des recherches empiriques antérieures sur la pauvreté de conditions de vie	199
7.2. Description des formes de pauvreté de conditions de vie prises en compte dans la présente section	205
9.1. Problèmes conceptuels et méthodologiques	247
9.2. Effets redistributifs des services de santé sur la base de leur utilisation effective	259
9.3. Estimations de la subvention implicite accordée aux locataires du secteur public	264
11.1. Pourquoi s'intéresse-t-on aux inégalités de revenu ?	313

Tableaux

1.1.	Évolution du revenu réel des ménages par quintile	32
1.2.	Gains et pertes de parts de revenu par quintile de revenu.	33
2.1.	Nombre d'enfants par femme, par quintile de revenu du ménage	69
2.2.	Variations des inégalités de revenu en partant de l'hypothèse d'une structure de population constante	73
3.1.	Taux de non-emploi et part des personnes vivant dans des ménages sans emploi	95
3.2.	Taille et concentration des différentes composantes du revenu du capital, milieu de 2000	99
4.1.	Le cadre comptable des revenus.	107
4.2.	Poids relatif des transferts monétaires publics et des impôts dans le revenu disponible des ménages	112
4.3.	Progressivité des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages ..	114
4.4.	Progressivité des transferts monétaires publics par type de programme	116
4.5.	Autres mesures de la progressivité des impôts dans certains pays de l'OCDE, 2005	117
4.6.	Efficacité et efficience des impôts et des transferts en termes de réduction des inégalités	125
4.7.	Redistribution via les transferts monétaires et les impôts sur les ménages en faveur des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus, milieu des années 2000	127
5.1.	Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des ménages ayant un chef d'âge actif, suivant les caractéristiques des ménages	148
5.2.	Taux de pauvreté des enfants et des personnes appartenant à des ménages avec enfants, suivant les caractéristiques des ménages	151
5.3.	Taux de pauvreté des personnes âgées et des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, suivant les caractéristiques des ménages	154
5.4.	Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef est d'âge actif, pour certains déterminants	160
5.5.	Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, pour certains déterminants	161
6.1.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté par tranche d'âge, pour un certain nombre de pays de l'OCDE	177
6.2.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté, par type de ménage	179
6.3.	Risque pour les célibataires de tomber dans les différentes catégories de pauvreté, par sexe et en fonction de la présence d'enfants	180
6.4.	Fréquence des différents enchaînements d'épisodes de pauvreté pour les personnes dont le revenu a été inférieur au seuil de pauvreté pendant une ou deux des trois années étudiées	182
6.5.	Matrice de transition entre quintiles de revenu, moyenne des pays de l'OCDE ..	186
6.6.	Indicateurs de mobilité et d'immobilité sur l'échelle des revenus durant une période de trois ans	187
6.7.	Part des personnes considérées comme pauvres la première année qui se situaient à différents niveaux de revenu la dernière année	188

7.1.	Proportion de ménages faisant état de différentes formes de pauvreté de conditions de vie, vers 2000	203
7.2.	Prévalence de différentes formes de pauvreté de conditions de vie	207
7.3.	Risque de connaître au moins deux formes de pauvreté de conditions de vie pour les personnes vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif, suivant les caractéristiques du ménage	211
8.1.	Mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des gains	226
8.2.	Qu'est-ce qui explique la corrélation entre les générations sur le plan du revenu ?	229
8.3.	Écarts entre les résultats moyens obtenus en mathématiques par les jeunes de 15 ans selon diverses caractéristiques du milieu familial	232
8.4.	Proportion d'adultes se déclarant d'accord avec différentes affirmations concernant la justice distributive	234
9.1.	Rapports interquintiles avant et après intégration de toutes les catégories de services publics aux ménages	258
9.2.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses d'enseignement préprimaire	262
9.3.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	263
9.4.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses au titre de tous les services publics	267
10.1.	Détention d'actifs par les ménages	285
10.2.	Composition des portefeuilles des ménages	286
10.3.	Distribution du patrimoine net des ménages	290
10.4.	Proportion de détenteurs d'un patrimoine net positif et niveau moyen des actifs et des dettes dans l'ensemble de la population et parmi les pauvres	292
10.5.	Niveau des actifs et des dettes à différents points de la distribution, ensemble de la population et ménages pauvres	293
10.6.	Coefficient de Gini du patrimoine net des ménages dans l'ensemble de la population et parmi les pauvres	293
11.1.	Évolution des inégalités de revenu et de la pauvreté	317
11.2.	Incidence des changements intervenus dans la structure de la population sur les inégalités de revenu	320
11.3.	Évolution des inégalités de salaire parmi les hommes travaillant à temps complet	321
11.4.	Évolution de la concentration de différentes composantes du revenu	322
11.5.	Évolution de l'incidence des politiques de redistribution sur la réduction des inégalités et de la pauvreté	323
11.6.	Variations du taux de pauvreté parmi les ménages d'âge actif et les ménages retraités, et contributions de divers facteurs	324

Graphiques

1.1.	Coefficients de Gini des inégalités de revenu dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000	27
1.2.	Évolution des inégalités de revenu	29
1.3.	Variation du rapport du revenu disponible médian au revenu disponible moyen	33
1.4.	Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible	36

1.5.	Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible, moyenne OCDE	37
1.6.	Niveaux de revenu aux différents niveaux de la distribution, milieu des années 2000	40
1.7.	Niveaux de revenu en différents points de la distribution, milieu des années 2000	42
2.1.	Taille moyenne des ménages dans les différents pays de l'OCDE.	66
2.2.	Pyramides de la population en 2005, par sexe, âge et quintile de revenu	67
2.3.	Coefficients de Gini mesurant l'inégalité de revenu selon l'âge, 2005	70
2.4.	Revenu relatif par âge et type de ménage dans certains pays de l'OCDE.	71
2.5.	Parts de certains groupes dans la population et inégalité de revenu mesurée par les coefficients de Gini.	72
2.6.	Revenu relatif des individus, par âge	75
2.7.	Revenu relatif des individus, par type de ménage	76
3.1.	Évolution de la distribution des salaires et des revenus marchands des ménages	84
3.2.	Tendances dans la distribution des salaires des hommes travaillant à plein-temps	87
3.3.	Croissance des salaires réels des hommes et des femmes travaillant à plein-temps, par décile, 1980 à 2005	88
3.4.	Dispersion des salaires des travailleurs à plein-temps et de l'ensemble des travailleurs	91
3.5.	Concentration des revenus salariaux des ménages, par type de salarié	92
3.6.	Changements dans la part de la population vivant dans des ménages, selon le nombre de travailleurs, et variations de l'inégalité des revenus salariaux.	96
3.7.	Inégalité dans la distribution des revenus entre les ménages ayant un revenu salarial et l'ensemble des ménages	97
3.8.	Concentration des revenus du capital et du travail indépendant, milieu de 2000 .	98
4.1.	Taux de cotisation aux régimes publics de retraite, parts redistributive et actuarielle, 1995	110
4.2.	Niveau et concentration des transferts monétaires publics dans certains pays de l'OCDE, milieu des années 2000.	117
4.3.	Poids relatif des prestations publiques nettes dans le revenu disponible par groupe d'âge, milieu des années 2000.	118
4.4.	Inégalités de revenu avant et après impôts et transferts dans certains pays de l'OCDE	120
4.5.	Relation entre l'effet de réduction des inégalités découlant des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages et l'inégalité des revenus, milieu des années 2000	121
4.6.	Réduction des inégalités imputable aux transferts monétaires publics et aux impôts sur les ménages	122
4.7.	Évolution des effets redistributifs des transferts monétaires publics et des impôts au fil du temps	123
5.1.	Taux de pauvreté relative pour différents seuils de revenu, milieu des années 2000.	139
5.2.	Intensité de la pauvreté et indicateur synthétique de la pauvreté monétaire, milieu des années 2000	140
5.3.	Évolution des taux de pauvreté.	141

5.4.	Évolution de la pauvreté « absolue »	143
5.5.	Risque de pauvreté relative suivant l'âge des individus, du milieu des années 70 au milieu des années 2000, moyenne OCDE	145
5.6.	Risque de pauvreté relative des hommes et des femmes suivant leur âge, moyenne OCDE, milieu des années 2000.	146
5.7.	Taux de pauvreté par type de ménage, milieu des années 2000	147
5.8.	Taux de pauvreté et d'emploi, vers le milieu des années 2000	149
5.9.	Ventilation des pauvres en fonction du nombre d'actifs occupés du ménage auquel ils appartiennent, milieu des années 2000.	150
5.10.	Risque de pauvreté des ménages avec enfants sans actif occupé par rapport aux ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés, milieu des années 2000 .	152
5.11.	Effets des impôts et des transferts en termes de réduction de la pauvreté pour l'ensemble de la population, situation au milieu des années 2000 et évolution depuis le milieu des années 80	155
5.12.	Effet des transferts nets en termes de réduction de la pauvreté dans différents groupes	157
5.13.	Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des personnes à l'âge de la retraite et dépenses sociales qui leur sont destinées, milieu des années 2000	158
6.1.	Pourcentage de personnes ayant souffert de pauvreté temporaire, récurrente ou persistante	174
6.2.	Corrélation entre différents indicateurs de la pauvreté	175
6.3.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté par tranche d'âge et type de ménage, moyenne pour la zone de l'OCDE.	176
6.4.	Pauvreté : entrées et sorties, début des années 2000.	181
6.5.	Événements déclenchant l'entrée dans la pauvreté	184
6.6.	Événements déclenchant l'entrée dans la pauvreté de différentes catégories de pauvres, moyenne sur la zone de l'OCDE.	185
7.1.	La pauvreté de conditions de vie est plus marquée dans les pays où la pauvreté monétaire est plus élevée et où le PIB par habitant est plus faible	204
7.2.	Pourcentage de personnes connaissant plusieurs formes de pauvreté de conditions de vie et nombre moyen de formes observées simultanément par personne. .	208
7.3.	Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et niveau du revenu	209
7.4.	Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et âge des individus	210
7.5.	Proportion de personnes connaissant à la fois la pauvreté non monétaire et la pauvreté monétaire et de personnes connaissant soit la pauvreté non monétaire, soit la pauvreté monétaire.	213
8.1.	Estimation de l'élasticité intergénérationnelle des gains pour certains pays de l'OCDE	226
8.2.	Mobilité intergénérationnelle, inégalité statique des revenus et rendement privé de l'éducation	235
9.1.	Dépenses publiques de santé par habitant pour chaque groupe d'âge en proportion des dépenses de santé totales par habitant.	250
9.2.	Distribution des dépenses publiques de santé entre quintiles de revenu, début des années 2000	251
9.3.	Scolarisation par âge dans certains pays de l'OCDE, 2003	253

9.4.	Dépenses publiques au titre de services en nature dans les pays de l'OCDE en 2000	256
9.5.	Inégalité des revenus avant et après intégration des dépenses au titre des services publics dans les pays de l'OCDE	265
9.6.	Importance des services publics dans le revenu des ménages par quintile de revenu, moyenne OCDE	268
9.7.	Effet redistributif des services publics aux ménages par rapport à celui des prélèvements fiscaux et transferts monétaires.	269
10.1.	Patrimoine médian selon l'âge du chef de ménage	288
10.2.	Classement des pays inclus dans la LWS selon la moyenne et la médiane du patrimoine net et du revenu	289
10.3.	Distribution croisée du revenu et du patrimoine par quartile	295
10.4.	Résultats de régressions décrivant les montants moyens de revenu disponible et de patrimoine net des ménages	297
11.1.	Inégalités de revenu et pauvreté dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000	315
11.2.	Influence des services publics en nature et des impôts sur la consommation sur les inégalités de revenu	327
11.3.	Mesures statique et dynamique de la pauvreté et des inégalités	332
11.4.	Réduction de la pauvreté obtenues par la « redistribution » et par « l'accès à l'emploi », milieu des années 2000	337

Ce livre contient des...



StatLinks 

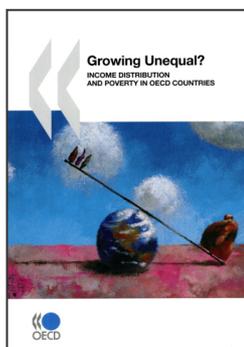
**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :

Growing Unequal?

Income Distribution and Poverty in OECD Countries

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264044197-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « La pauvreté dans les pays de l'OCDE : évaluation fondée sur la mesure statique du revenu », dans *Growing Unequal? : Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264044210-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.